

LE DOCUMENTAIRE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

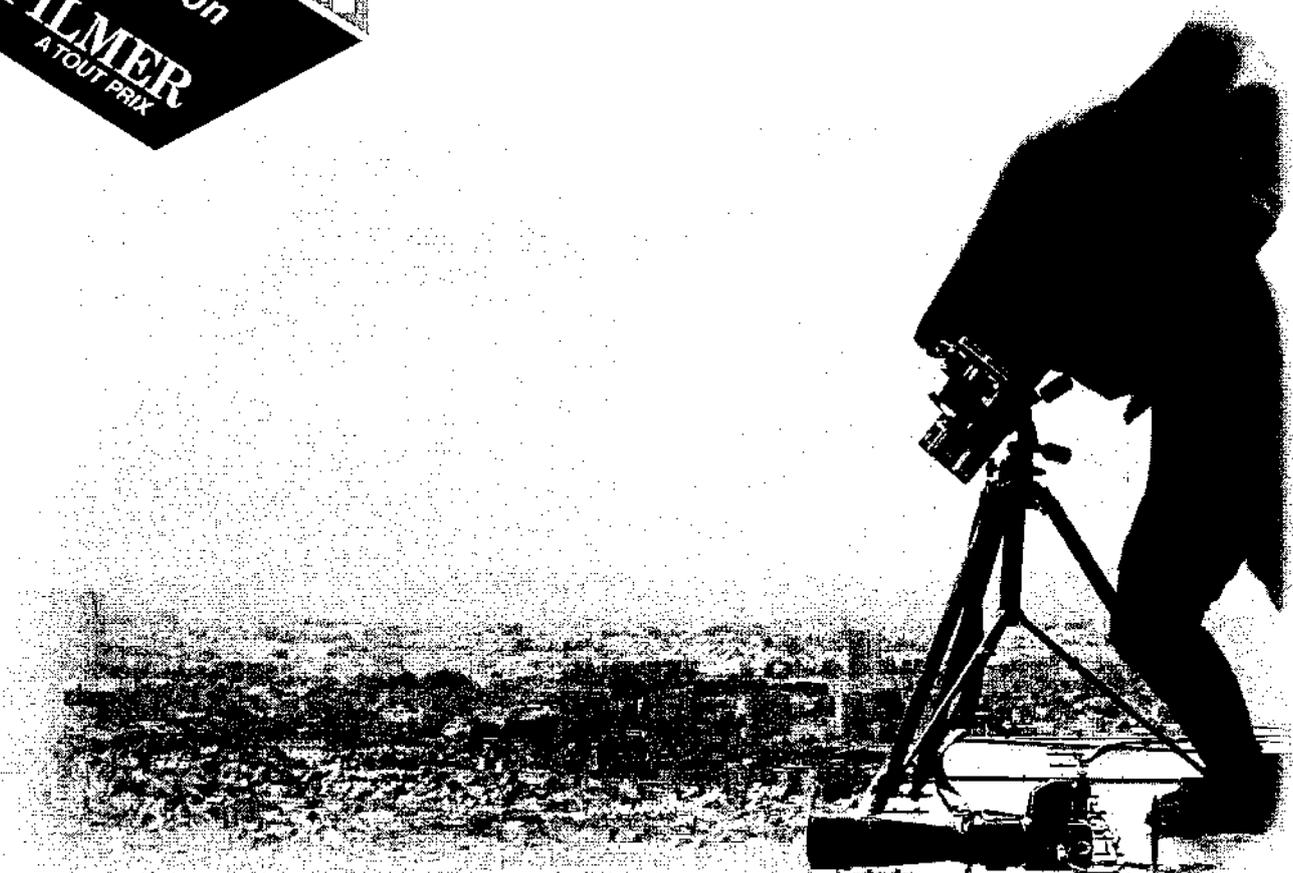
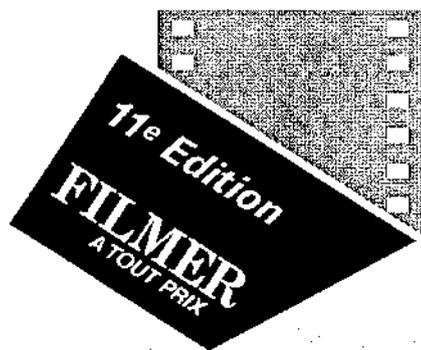
1997 - 2003

E d i t i o n 2 0 0 4



Ministère de la Communauté française de Belgique
Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

E d i t i o n 2 0 0 4



LE DOCUMENTAIRE EN
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

1997 - 2003

E t u d e r é a l i s é e p a r G u y V a n d e n b u l c k e



Ministère de la Communauté française de Belgique
Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

AVANT-PROPOS

L'étude de Guy Vandenbulcke propose une approche économique et statistique de la production et de la diffusion de documentaires en Communauté française de Belgique. Elle constitue un outil indispensable à l'analyse de l'évolution du cinéma documentaire au cours des cinq dernières années. A partir de sources de première main, elle dresse le bilan précis et chiffré de cette production, des aides apportées par les pouvoirs publics, par les télévisions, et par les apports des producteurs indépendants (y compris les ateliers d'accueil et de production).

La production indépendante de documentaires continue à s'affirmer par le nombre de ses titres et leur qualité. Entre 2000 et 2004, le niveau de la production est estimé à plus de 100 titres par an. Elle est le fruit du travail d'une centaine d'auteurs ou de collectifs d'auteurs qui chaque année mettent de nouveaux films en chantier.

Le nombre de projets documentaires soumis à la Commission de sélection des films ou aux Ateliers d'accueil et de production est en augmentation constante.

Mais on observe aussi que les budgets de production de ces films ont fortement diminué et que les conditions de leur réalisation sont plus difficiles aujourd'hui.

Chacun des partenaires de cette production documentaire fait l'objet d'une description très complète qui permet d'appréhender la totalité du champ couvert par celle-ci, les synergies réalisées et les questions soulevées quant à leur avenir. Qu'il s'agisse du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, des télévisions ou des producteurs indépendants, l'étude nous fournit une base de réflexion objective et claire.



Henry INGBERG
Le Secrétaire Général

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

LA PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 3

Les courts métrages 5

Les moyens métrages ou «52 minutes» 5

Les longs métrages 6

Les producteurs privés et le documentaire 7

LES AIDES PUBLIQUES AUX DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 9

Les aides aux ateliers d'accueil et aux ateliers de production 9

Les aides sélectives à la production cinématographique et télévisuelle 11

Sources de financement des documentaires aidés par la Communauté française, et terminés 15

Subventions à la diffusion et primes à la qualité 17

Les chaînes de télévision de la Communauté française et la production indépendante 18

PRODUCTION ET DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LES ATELIERS D'ACCUEIL ET LES ATELIERS DE PRODUCTION 24

Le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) 25

Wallonie Image Production (WIP) 33

Complémentarité des ateliers d'accueil avec la Commission de Sélection des Films 40

Le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) 40

Le Groupement Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (GSARA) 42

Dérives 43

L'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !) 45

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES 46

La diffusion dans les festivals 47

La diffusion sur les chaînes de télévision 47

La diffusion en salles 49

La diffusion de vidéocassettes préenregistrées 52

INTRODUCTION

La présente enquête propose une approche économique et statistique de la production et de la diffusion de documentaires en Communauté française. Elle s'inscrit dans le cadre des synergies entre la Wallonie et Bruxelles, entre la production indépendante (dont les ateliers d'accueil et de production CBA, WIP, CVB, GSARA, Dérives, AJCI, ...) et les chaînes de télévision (RTBF, RTL-TVI, Canal Plus, Télévisions locales et communautaires), les mécanismes d'aides mis en place en Communauté française et en Europe (Programme Media) et d'autres diffuseurs (expériences de diffusion en salles, médiathèques, vidéo,...).

Au préalable, il s'agit de mieux définir ce que recouvrent les concepts de cinéma documentaire «indépendant» et «de création». On y trouvera, en effet, des acceptions multiples selon les «acteurs» culturels, économiques ou institutionnels qui les utilisent : auteurs, producteurs, commanditaires et diffuseurs.

Une définition large englobant dans le documentaire tous les programmes de non-fiction laisse la porte ouverte à une variété de produits allant de l'ethnologie aux magazines sportifs ou aux films d'entreprises. Entre celle-ci et une définition restreinte du documentaire dit «de création», liée aux critères propres aux «auteurs-réalisateurs», une zone de flou existe qui échappe à toute classification et que la présente enquête n'a pas pour objet de clarifier. On retiendra seulement que c'est dans la notion de point de vue de l'auteur sur son sujet que réside le principal critère de définition du documentaire de création.

L'objet de la présente étude est de présenter un ordre de grandeur de l'évolution globale des volumes produits en Communauté française par la production dite «indépendante».

Concernant la notion de producteur «indépendant», on retiendra la définition utilisée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française dans ses dispositions générales de demandes d'aide, ainsi que dans les conventions de coproductions avec les chaînes de télévision de la Communauté française. La notion de producteur indépendant est définie comme suit :

- le producteur dispose d'une personnalité juridique distincte d'un radiodiffuseur ;
- aucun radiodiffuseur ne dispose de plus de 15% dans le capital d'une société de production ;
- le producteur ne dispose pas d'une manière directe ou indirecte de plus de 15% dans une société de radiodiffusion ;
- le producteur n'est pas placé sous l'autorité d'un pouvoir public ;
- le producteur ne retire pas plus de 90% de son chiffre d'affaires, durant une période de trois ans, de la fourniture de productions à un même radiodiffuseur.

Dans le cadre de la présente actualisation, on n'a pas cherché à recenser de manière exhaustive les volumes de production documentaire étant donné l'état embryonnaire et fragmenté des sources statistiques disponibles. Il s'agit, par contre, de présenter un ordre de grandeur du volume de la production documentaire indépendante en Communauté française, à partir de données provenant des institutions ou des structures les plus largement impliquées dans la production et/ou le financement de ce genre.

Une première source d'estimation de la production indépendante de documentaires de création provient de la Communauté française qui octroie des aides sélectives aux productions télévisuelles depuis 1989. Les documentaires de création constituent la majorité des projets télévisuels aidés.

Une autre estimation provient de la production de films (de court et long métrage) documentaires belges francophones, « destinés » à la diffusion en salles et identifiés au moyen des données relevant des aides à la diffusion et primes à la qualité.

Sont également repris, dans les données qui suivent, les documentaires coproduits dans le cadre du « Fonds de création cinématographique et audiovisuelle » géré par la convention entre la RTBF, la Communauté française et les associations professionnelles représentant les producteurs indépendants.

On envisagera ensuite la production de documentaires réalisée dans le cadre et/ou avec l'appui des ateliers qui soutiennent, à des degrés divers, une production de documentaires d'auteurs. Il s'agit principalement des deux ateliers d'accueil, le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et Wallonie Image Production (WIP), ainsi que des ateliers de production comme le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), le GSARA, et Dérives. A ce jour, ces ateliers sont en effet les principales structures de production et/ou de soutien à la production indépendante de documentaires dits « de création ». Les bilans des ateliers d'accueil et de production constituent également une importante source d'estimation, non seulement de la production, mais aussi de la diffusion de documentaires.

On examinera encore brièvement la circulation et la diffusion de produits documentaires sur les chaînes de télévision de la Communauté française, sur le marché des salles commerciales, et celui des vidéocassettes préenregistrées.

LA PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

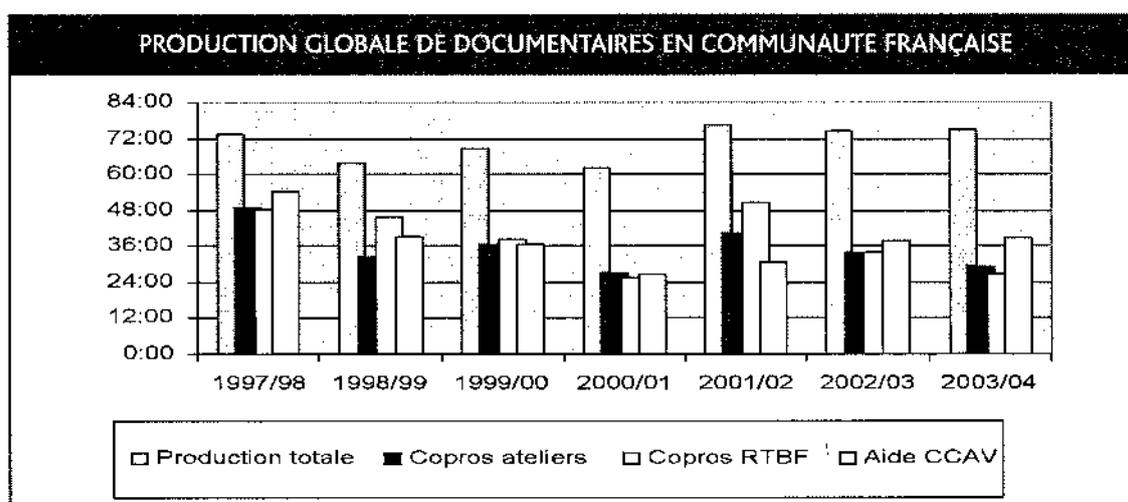
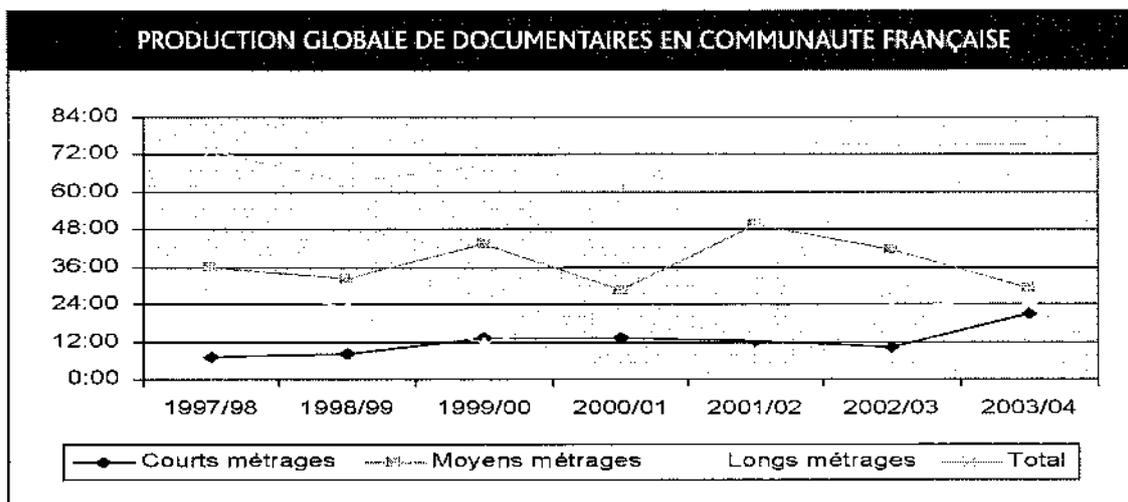
Ce chapitre est consacré à l'évolution globale des volumes de la production indépendante de documentaires en Communauté française. Les données utilisées dans les évaluations qui suivent proviennent des institutions ou structures les plus largement impliquées dans la production, le financement, la diffusion et la promotion du documentaire, et sont notamment rassemblées dans les catalogues consacrés au documentaire édités annuellement par la Communauté française depuis 1998.

La production indépendante de documentaires en Communauté française continue d'être bien vivante, comme en attestent les chiffres qui suivent et qui, sans être exhaustifs, permettent de situer son évolution dans le temps et la fréquence de participation des différents partenaires. Entre 2000 et 2004, on pouvait estimer le niveau de la production à environ 102 titres par an en moyenne, pour un volume horaire moyen d'environ 72 heures par an. En 2003/2004, on dénombre pas moins de 113 titres de documentaires produits en Communauté française pour plus de 75 heures de production, soit un volume supérieur à la moyenne des 4 dernières années.

Cette abondante production est le fruit du travail de plus d'une centaine d'auteurs ou de collectifs d'auteurs qui chaque année mettent de nouveaux films en chantier. A souligner que le nombre de projets documentaires et les demandes d'aides sont en augmentation constante.

PRODUCTION INDEPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, 1997/2004								
	Production totale		Copros ateliers		Copros RTBF		Aide CCAV	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1997/98								
Courts métrages	23	6:58	22	6:32	1	0:26	8	2:33
Moyens métrages (52')	40	35:49	20	17:48	26	23:37	27	24:08
Longs métrages	21	30:33	17	24:40	17	24:23	19	27:46
Total	84	73:20	59	49:00	44	48:26	54	54:27
1998/99								
Courts métrages	25	8:23	21	6:17	4	1:56	2	0:38
Moyens métrages (52')	37	32:25	15	13:26	29	25:15	26	22:29
Longs métrages	16	22:51	10	12:34	15	18:41	19	16:20
Total	78	63:39	46	32:17	48	45:52	47	39:27
1999/2000								
Courts métrages	46	13:11	21	7:40	5	1:29	3	0:50
Moyens métrages (52')	48	43:21	23	21:29	36	32:29	30	27:00
Longs métrages	8	11:54	5	7:17	3	4:10	6	9:01
Total	102	68:26	49	36:26	44	38:08	39	36:51
2000/2001								
Courts métrages	45	13:07	23	6:14	4	1:45	5	1:19
Moyens métrages (52')	33	28:39	11	9:26	22	19:19	19	16:40
Longs métrages	12	20:17	6	11:14	6	4:35	6	8:50
Total	90	62:03	40	26:54	32	25:39	30	26:49
2001/2002								
Courts métrages	35	12:13	21	8:43	2	0:52	2	1:04
Moyens métrages (52')	56	49:44	24	21:05	40	35:48	22	19:00
Longs métrages	9	14:30	6	10:30	8	13:48	6	10:56
Total	100	76:27	51	40:18	50	50:28	30	31:00
2002/2003								
Courts métrages	30	10:17	17	6:34	3	0:35	1	0:29
Moyens métrages (52')	57	41:25	17	15:14	22	20:09	22	22:38
Longs métrages	17	22:57	9	11:58	10	13:05	36	14:25
Total	104	74:39	43	33:46	35	33:49	59	37:32
2003/2004								
Courts métrages	62	20:49	9	4:04	2	1:00	14	6:19
Moyens métrages (52')	33	28:59	15	13:13	17	14:53	15	13:12
Longs métrages	18	25:25	9	12:09	8	10:49	14	19:32
Total	113	75:13	33	29:26	27	26:42	43	39:03

Source : d'après les données de la CF



Cet important volume d'activité résulte en grande partie des synergies qui se développent entre Bruxelles et la Wallonie, et principalement entre trois types de partenaires : les producteurs indépendants qui regroupent à la fois les producteurs privés, les ateliers d'accueil et les ateliers de production (CBA, WIP, CVB, GSARA, Dérives...); les chaînes de télévision (principalement la RTBF); et les mécanismes d'aides publiques mis en place en Communauté française en faveur des productions documentaires et des ateliers, via le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. A ces trois principaux types d'interventions, il faut encore ajouter d'autres aides, de la Communauté française (aux ateliers d'écoles, CEC, etc...), de partenaires institutionnels comme la Région Wallonne, le CNC en France, les aides européennes du Programme Media et d'Eurimages, les participations de RTL-TVI, Canal +, de chaînes étrangères et de producteurs privés étrangers, etc...

En 2002/2003, 50,3% du volume total de production est réalisé avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, 45,2% est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production, et 45,3% est coproduit avec la RTBF.

En 2003/2004, 51,9% du volume total de production est réalisé avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, 39,1% est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production, et 35,5% est coproduit avec la RTBF.

Si le volume total de la production de documentaires est resté relativement stable ces trois dernières années, on constate une baisse de la fréquence de participation des ateliers d'accueil et de production et de la RTBF dans les coproductions au cours de la même période.

LES COURTS METRAGES

Les courts métrages sont avant tout des films et vidéos, documentaires classiques ou expérimentaux, des essais de durée variable produits et réalisés généralement dans le cadre d'écoles de cinéma et d'ateliers de production.

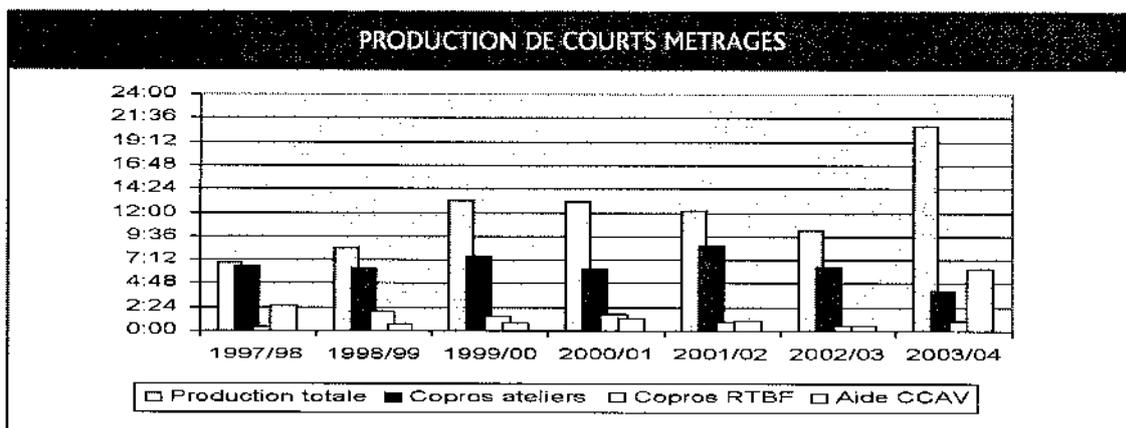
En 2003/2004, avec 62 titres et plus de 20 heures de production, les courts métrages représentent 27,7% du volume total de production (13,8% en 2002/2003, pour 30 titres et 10 heures de production).

La même année, 19,5% du volume de production de courts métrages est réalisé avec les ateliers de production (63,9% en 2002/2003). Pour les deux dernières années, il s'agit principalement de courts métrages réalisés avec l'Atelier Jeunes Cinéastes, le CBA, le WIP, Dérives, le Centre Vidéo de Bruxelles, l'atelier Graphoui et le GSARA.

Par ailleurs 41,1% de ces films sont réalisés par les ateliers d'écoles, principalement l'Atelier de réalisation de l'INSAS et Media-diffusion de l'IAD (29,9% en 2002/2003).

4,8% de la production de courts métrages est coproduite avec la RTBF (5,7% en 2002/2003).

Enfin, 30,3% de cette production est également aidée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (4,7% en 2002/2003), tandis qu'une part plus grande bénéficie d'autres types d'aides provenant de la Communauté française.



LES MOYENS METRAGES OU «52 MINUTES»

Il s'agit de documentaires produits par des producteurs indépendants belges et étrangers avec l'aide notamment du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et des télédiffuseurs wallons, des ateliers d'accueil et de production et des télévisions.

En 2003/2004, avec 33 titres et plus de 28 heures de production, les moyens métrages ou «52 minutes» représentent 38,5% du volume total de production (55,5% pour 57 titres et plus de 41 heures en 2002/2003).

45,5% du volume de production des moyens métrages est aidé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (54,7% en 2002/2003).

45,6% de ce volume est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production (36,8% en 2002/2003).

51,4% de ce volume est coproduit avec la RTBF (48,7% en 2002/2003).

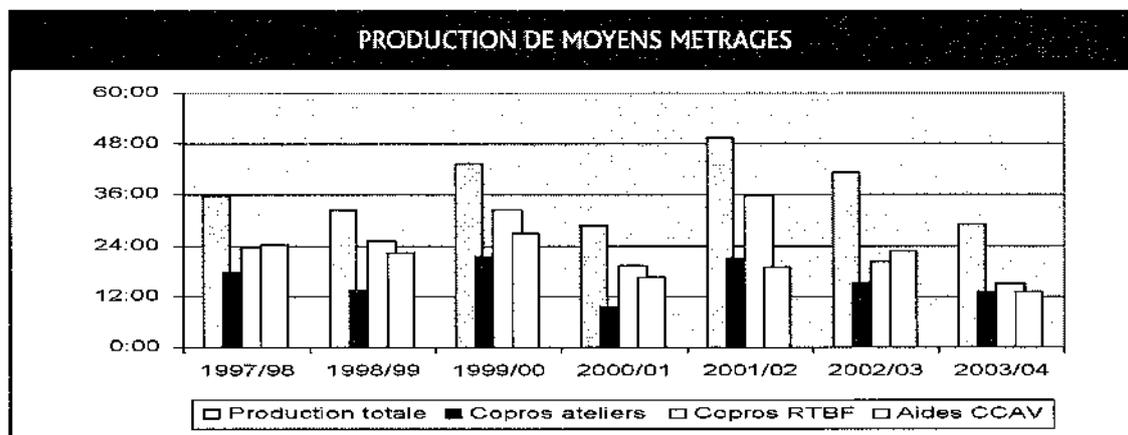
La production de moyens métrages reste la plus importante en volume, comparée aux courts et longs métrages, même si l'on constate une diminution des volumes produits ces deux dernières années.

Une grande partie des projets bénéficie des aides sélectives de la Communauté française destinées à la production de documentaires de création, ainsi que du soutien des principaux ateliers d'accueil et de production, le CBA, le WIP, Dérives, GSARA, CVB,.... (voir infra).

Cette production est majoritairement destinée aux diffusions télévisées qui exigent des formats «heure TV». Un grand nombre de titres affichent en effet une durée de 52 minutes.

En plus de la RTBF, une part des moyens métrages est également coproduite avec des chaînes de télévision étrangères, et ce principalement avec ARTE, France 3, France 2, France 5, YLE Finlande, ZDF et WDR Allemagne, SVT Sveriges Television, TSR Suisse, Planète,

Une partie de ces films bénéficie également d'aides étrangères. Il s'agit principalement d'aides du Centre National de la Cinématographie (CNC) et du Procirep en France, ainsi que d'aides européennes du programme Media ou d'Eurimages.



LES LONGS METRAGES

En 2003/2004, avec 18 titres et plus de 25 heures de production, les longs métrages représentent 33,8% du volume total de production (30,7% pour 17 titres et plus de 22 heures en 2002/2003).

76,9% du volume de production de longs métrages est aidé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (62,8% en 2002/2003). 47,8% de ce volume est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production (52,1% en 2002/2003).

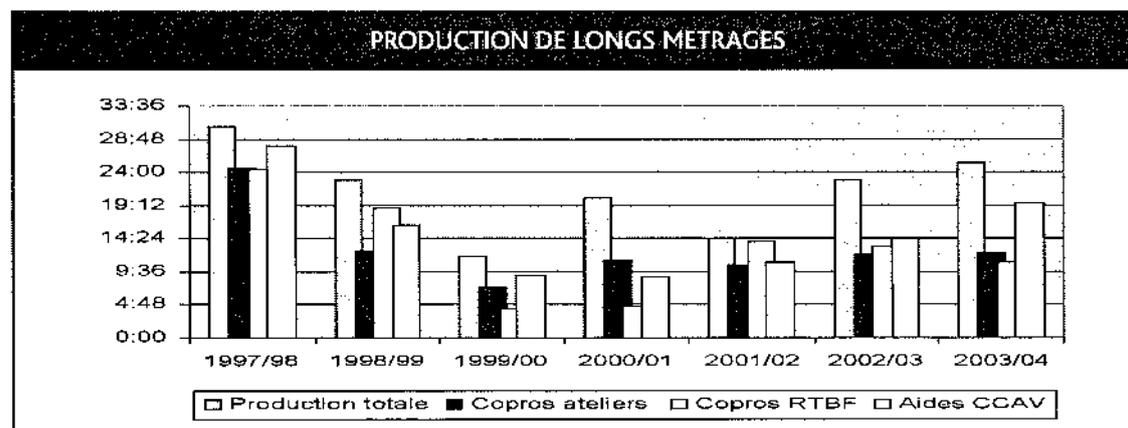
42,6% de ce volume est coproduit avec la RTBF (57,0% en 2002/2003).

On constate une augmentation du nombre de longs métrages produits ces deux dernières années.

Dans certains cas, des versions plus courtes destinées aux diffusions télévisées sont également disponibles pour des émissions spécifiques.

Cette production est également favorisée par les aides sélectives aux projets télévisuels de la Communauté française principalement attribuées aux documentaires de création, ainsi que par les ateliers d'accueil et de production.

Certains projets sont soutenus par des aides étrangères et/ou coproduits par des chaînes de télévision étrangères.



LES PRODUCTEURS PRIVÉS ET LE DOCUMENTAIRE

De nombreux producteurs privés indépendants sont à l'origine de projets documentaires.

Il n'existe pas de source unique permettant de connaître de manière exhaustive le niveau d'activité de ces producteurs privés (non compris les ateliers de production et d'accueil).

Sans vouloir être exhaustif, le tableau qui suit présente une liste des producteurs privés ayant participé à l'ensemble de la production documentaire des quatre dernières années, telle que décrite ci-dessus.

Au total, on dénombre pas moins de 73 producteurs ou structures de production ayant participé à la production d'au moins un film durant la période 2000/2004.

Durant cette même période de quatre ans :

- 38 producteurs ont participé à la production d'un seul film ;
- 19 producteurs ont participé à la production de 2 à moins de 5 films ;
- 12 producteurs ont participé à la production de 5 à moins de 10 films ;
- 4 producteurs ont participé à la production de 10 films et plus.

Chaque année, une trentaine de producteurs, en moyenne, ont participé à la production d'au moins un film documentaire. Leur participation concerne principalement les moyens métrages et les longs métrages. Les courts métrages sont majoritairement produits dans le cadre des ateliers d'écoles et de production.

Ces chiffres témoignent à la fois d'une grande richesse et diversité, mais aussi d'une grande dispersion des structures de production.

On peut identifier deux types d'entreprises au sein du secteur privé de la production : les producteurs aux activités diversifiées sur plusieurs types de films (longs métrages, courts métrages, téléfilms, films d'entreprises, etc.) et les réalisateurs-producteurs. En effet, de nombreux réalisateurs en Belgique ont été amenés à fonder leur propre maison de production pour pouvoir réaliser leurs films. Nombreuses sont les structures qui n'apparaissent que le temps d'une seule production. Enfin, les producteurs privés ne coproduisent pas nécessairement avec un atelier d'accueil ou de production.

Les producteurs privés ayant participé à l'ensemble de la production documentaire des cinq dernières années sont les suivants :

PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉS (EN NOMBRE DE FILMS)					
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Total 2000/04
Wajnbrose Productions			21	6	27
Cobra Films		3	7	6	16
Michel de Wouters Productions	4	3	4		11
ImageCréation.Com	3	2	3	2	10
Entre Chien et Loup	3	2		4	9
Saga Film	3	1	1	4	9
Luna Blue Film		2		7	9
Sokan	3	3	1		7
Les Films de la Passerelle	3	3		1	7
Simple Production	1	2	1	3	7
Artemis Productions	3	2		2	7
To do Today Productions	4		1		5
Triangle 7	3	2			5
Versus Production	2	1	2		5
Tarantula		1	1	3	5
Lux Fugit Films	1		4		5
Olivier Films		2		2	4
YC Aligator Film		3	1		4
Kaos Films			3	1	4
Paradise Films		2		1	3
Les Piérides	2	1			3
Iota Production		2	1		3



PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉS (EN NOMBRE DE FILMS)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Total 2000/04
Kamalalam Production			1	2	3
Good & Bad News		1	1	1	3
Films de la Mémoire		1	1		2
Sofidoc		1		1	2
Need Productions	1			1	2
Underworld Films		2			2
Productions du Sablier	1			1	2
Did Guibbels Films		1	1		2
Sophimages		1	1		2
Blue in green Productions	1		1		2
PBC Pictures	1			1	2
Athamor Production		1		1	2
Les Corsaires				2	2
Nota Bene	1				1
Dovfilm		1			1
Qwazi qwazi Film			1		1
Komplot Films		1			1
Abyss Production			1		1
Polymorfilms	1				1
LAB5	1				1
Alea Jacta	1				1
Aïa		1			1
Sol'oeil Films		1			1
Tam Tam Film et TV		1			1
Magellan Production		1			1
Odyssée Production		1			1
Alizé Production		1			1
L'indien Productions			1		1
Blanc Murmure			1		1
Watch TV			1		1
My Films			1		1
Novak Production			1		1
Atouda			1		1
Karna Production			1		1
Eklektik Productions			1		1
Grimoire			1		1
Agat Films			1		1
Nord Films			1		1
Tabula Rasa			1		1
Agit Prod				1	1
Yaël André				1	1
Piksa				1	1
Memento Productions				1	1
Hélicotronc				1	1
Z-Company				1	1
Bilongo				1	1
Le Silex				1	1
Néon Rouge Productions				1	1
Rosa Corona				1	1
Milsoixanteproductions				1	1
Firefly				1	1

Source : d'après les données de la CF

LES AIDES PUBLIQUES AUX DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

LES AIDES AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET AUX ATELIERS DE PRODUCTION

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Afin d'élargir le système des aides à la production accordées sur avis de la Commission de Sélection, la Communauté française s'est orientée depuis plus d'une vingtaine d'années vers une formule complémentaire : la reconnaissance d'ateliers de production qui bénéficient de subventions. Ceux-ci ont contribué à créer une production cinématographique belge francophone aujourd'hui reconnue sur le plan international. Initialement, les ateliers étaient liés à la Communauté française par des conventions périodiques dont le programme visait l'encadrement et la valorisation des aides aux productions télévisuelles et cinématographiques de création et aux jeunes auteurs.

Depuis le 26 juillet 1990, les règles de reconnaissance des ateliers sont fixées dans un arrêté de l'Exécutif, afin de leur permettre de disposer d'un statut et d'une permanence dans leur action.

Le texte fait la distinction entre les deux principaux types d'ateliers :

- d'une part, les ateliers de production qui réalisent et produisent des oeuvres de création. Ces structures indépendantes se consacrent en priorité à la réalisation de projets propres et décident elles-mêmes de la part de ressources qu'elles y affectent ;
- d'autre part, les ateliers d'accueil qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création, en priorité des premières oeuvres.

Le Ministre ne peut agréer que deux ateliers d'accueil, l'un en Région de Bruxelles-Capitale et l'autre en Région wallonne : actuellement, il s'agit du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP).

Pour être agréés, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent notamment :

- promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation ;
- privilégier les premières oeuvres, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française ;
- valoriser et développer le patrimoine culturel de la Communauté française.

En outre, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent conclure des accords de coproduction, de cofinancement ou de diffusion avec la RTBF, les chaînes de service public étrangères et les chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française, ainsi qu'avec le secteur associatif et institutionnel.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit en outre consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion de films ou de vidéogrammes, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

LES SUBVENTIONS AUX ATELIERS DE PRODUCTION ET AUX ATELIERS D'ACCUEIL

L'action des ateliers est rendue possible par les subsides qui leur sont octroyés par la Communauté française : au total, 921 255 EUR en 2003, pour l'ensemble des 2 structures d'accueil et des 10 ateliers de production. Tous les ateliers ont bénéficié, en 2003, d'une indexation de leur subvention.

Le tableau suivant détaille la répartition des subventions octroyées par la Communauté française aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil pour les cinq dernières années.

SUBVENTIONS OCTROYEES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE AUX ATELIERS DE PRODUCTION ET AUX ATELIERS D'ACCUEIL, EN EUROS

	1999	2000	2001	2002	2003
1. Ateliers d'accueil					
Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles	200.397	200.397	200.397	200.397	204.746
Wallonie Image Production	200.397	200.397	200.397	200.397	204.746
<i>Sous-total ateliers d'accueil</i>	400.794	400.794	400.794	400.794	409.491
2. Ateliers de production					
Atelier Alfred	42.142	37.184	37.184	39.663	40.524
Atelier Jeunes Cinéastes	64.452	69.410	69.410	69.410	70.916
Caméra Enfants Admis	44.621	44.621	44.621	44.621	45.589
Centre de Promotion Culturelle	38.547	26.153	26.153	26.153	26.721
Centre Multimédia/Atelier Cinéma	79.376	79.376	79.376	79.376	79.806
Centre Vidéo de Bruxelles	57.016	57.016	57.016	57.016	58.253
Clara	17.353	29.747	29.747	29.747	30.393
Dérives	69.410	69.410	69.410	69.410	70.916
Graphoui	49.579	49.579	49.579	49.579	50.655
Gsara	37.184	37.184	37.184	37.184	37.991
<i>Sous-total ateliers de production</i>	499.679	499.679	499.679	502.158	511.764
Total ateliers	900.473	900.473	900.473	902.952	921.255

Source : CF.

En outre, la Communauté française octroie des subventions à plusieurs ateliers d'écoles du degré supérieur artistique, soit un total de 180 533 EUR en 2003, accordés aux 3 ateliers d'écoles repris dans le tableau ci-dessous.

SUBVENTIONS OCTROYEES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE AUX ATELIERS D'ÉCOLES, EN EUROS

	1999	2000	2001	2002	2003
3. Atelier de La Cambre	29.747	29.747	29.747	29.747	30.393
Atelier de l'INSAS	73.476	73.476	73.476	73.476	75.070
Mediadiffusion (IAD)	73.476	73.476	73.476	73.476	75.070
Total ateliers d'école	176.699	176.699	176.699	176.699	180.533

Source : CF.

LES AIDES EN MATÉRIEL AUX ATELIERS DE PRODUCTION ET AUX ATELIERS D'ACCUEIL

En plus des subventions en liquidités, les ateliers reçoivent, en prêt, du matériel mis à leur disposition par la Communauté française. En 2003, le total de ces aides était évalué à 146 724 EUR (5,9 millions BEF) pour les 2 ateliers d'accueil et les 10 ateliers de production. Les aides en matériel jouent un rôle extrêmement important dans le fonctionnement et le développement des ateliers, en leur permettant notamment de soutenir la réalisation de films à très petits budgets.

AIDES EN MATÉRIEL OCTROYEES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION, EN EUROS

	1999	2000	2001	2002	2003
1. Ateliers d'accueil					
Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles	38.719	34.711	23.336	54.145	25.930
Wallonie Image Production*	41.533	45.675	29.496	65.284	33.023
<i>Sous-total ateliers d'accueil</i>	avec Dérives 80.252	avec Dérives 80.386	avec Dérives 52.832	avec Dérives 119.428	avec Dérives 58.953
2. Ateliers de production					
Atelier Jeunes Cinéastes	25.558	19.191	21.691	8.945	34.594
Atelier Alfred		3.250		5.658	2.177
Caméra Enfants Admis	9.415	10.478	16.094	8.365	
Centre Multimédia/Atelier cinéma	18.533	12.198	7.437	8.410	6.716
Centre Vidéo de Bruxelles	29.891	36.557	12.395	23.418	20.801
Clara	12.001		10.738		
Centre de Promotion Culturelle		9.529		1.500	
Dérives*	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP
Graphoui			18.592	9.563	11.028
Gsara		11.868	6.944	22.066	12.287
<i>Sous-total ateliers de production</i>	95.398	103.071	93.891	87.924	87.602
Total ateliers	175.649	183.458	146.724	207.352	146.554

Source : CF.

LES AIDES SELECTIVES A LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE ET TELEVISUELLE

L'aide sélective à la production des films octroyée par la Communauté française a été instituée par l'arrêté royal du 22 juin 1967, modifié par les arrêtés royaux des 17 février 1976 et 24 mars 1978.

Cet arrêté permet à la Communauté française d'accorder une aide aux producteurs, auteurs ou réalisateurs de films culturels belges en version originale de langue française, à l'exception des films publicitaires, scientifiques, didactiques et d'actualités. Ces aides sont destinées aux projets de films de fiction, d'animation et documentaires, longs et courts métrages. Une part du budget est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée (documentaires, séries d'animation, téléfilms de fiction et collections).

Les aides sélectives sont gérées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel qui fonctionne depuis le 1er janvier 1995.

ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIERES

Les aides sélectives sont destinées à fournir des moyens de financement pour la production de films et sont attribuées sous forme d'avance sur recettes. Les aides sont octroyées par le Ministre de l'Audiovisuel sur base de l'avis de la Commission de Sélection des Films. Trois collèges de la Commission examinent les dossiers. Le premier collège examine les premières œuvres (3 sessions par an), le deuxième collège examine les deuxièmes œuvres ou suivantes (3 sessions par an), le troisième collège examine les troisièmes longs métrages de fiction ou suivants d'un réalisateur belge (2 sessions par an).

En ce qui concerne le documentaire, les aides peuvent prendre la forme :

- d'une aide à l'écriture d'un long métrage documentaire de 12 500 EUR maximum. La demande d'aide peut être effectuée par un scénariste ou un producteur indépendant. Cette aide à l'écriture constitue une subvention non récupérable dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production ;
- d'une aide à la production d'un long métrage documentaire (60 minutes au moins) destiné aux salles de cinéma. Les projets documentaires sont examinés dans le créneau des longs métrages de fiction, pour lesquels l'aide maximale s'élève à 375 000 EUR pour une première œuvre et à 500 000 EUR pour les œuvres suivantes, lorsqu'il s'agit d'une production majoritaire. Dans le cas d'une production de long métrage minoritaire belge, l'aide maximale s'élève à 150 000 EUR ;
- d'une aide à la finition d'un long métrage majoritaire belge. L'aide maximale s'élève à 75 000 EUR ;
- d'une aide à la production ou à la finition d'un court métrage documentaire (moins de 60 minutes) destiné aux salles de cinéma. L'aide à la production est plafonnée à 37 500 EUR pour le 16 mm, 42 500 EUR pour le 35 mm ;
- d'une aide au développement d'un documentaire de création destiné à la télévision. La demande d'aide doit être effectuée par un producteur indépendant. L'aide maximale est de 3 750 EUR. L'aide au développement constitue une subvention non récupérable dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production ;
- d'une aide à la production d'un programme télévisuel pour un documentaire de création. L'aide maximale est de 75 000 EUR. Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs télévisions (pré-vente et/ou coproduction) est requis à l'agrément du projet. Cet apport télévisuel n'est pas requis pour les projets du 1er collège dont le budget de production est inférieur à 150 000 EUR ;
- d'une aide à la production d'une collection télévisuelle (documentaire), avec un maximum de 75 000 EUR par œuvre de 26 minutes et plus, et de 150 000 EUR par œuvre de 52 minutes et plus. Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs télévisions (pré-vente et/ou coproduction) est requis au dépôt du dossier auprès de la Commission de Sélection.

Les documentaires sont majoritairement produits dans le cadre de l'aide aux projets télévisuels. Quelques-uns sont également produits dans le cadre des aides aux collections télévisuelles et des aides aux longs métrages.

La majorité des projets télévisuels aidés est constituée de documentaires. Ces derniers sont souvent coproduits avec les ateliers d'accueil, les ateliers de production, la RTBF, et d'autres chaînes de télévision européennes. De nombreux producteurs indépendants sont à l'initiative de ces projets.

La Commission de Sélection note que si les thématiques abordées restent très diversifiées, certaines constantes peuvent cependant être identifiées. Parmi ces thématiques privilégiées, on relèvera l'exploration de la mémoire du siècle, l'histoire plus immédiate, le monde d'aujourd'hui dans ses dimensions politique, sociale ou culturelle, le travail ou la vie d'artistes, ainsi que des projets plus personnels.

En 2002, le nombre de projets de programmes télévisuels retenus par la Commission de Sélection des Films s'élevait à 23, pour un montant total de promesses d'aide de 957 101 EUR. A cela s'ajoutent 4 projets de longs métrages documentaires retenus, pour un total de promesses d'aide de 312 121 EUR, ainsi que deux numéros de collections télévisuelles documentaires pour 273 140 EUR.

En 2003, 37 projets de programmes télévisuels documentaires ont été retenus pour un montant total de promesses d'aide de 1 137 163 EUR, auxquels il faut ajouter 3 projets de longs métrages documentaires retenus, pour un total de promesses d'aide de 280 000 EUR ainsi que deux numéros de collections télévisuelles documentaires pour 195 000 EUR.

Ces 2 dernières années, le volume des aides attribuées aux projets documentaires a connu une hausse annuelle sensible, soit 9% en 2002 et 19% en 2003. Le nombre de projets déposés est de plus en plus important, 38% des projets déposés en 2002 ont été retenus la même année, contre 39% en 2003. Si le nombre de projets retenus augmente en 2003, l'aide moyenne par projet est en diminution sensible (30 734 EUR en 2003 contre 41 613 EUR en 2002)

REPARTITION DES PROMESSES D'AIDES AUX PROGRAMMES TELEVISUELS (EN EUROS)			
	Nombre de demandes	Projets retenus	Promesses d'aides
1998	40	22	851.514
1999	58	27	1.003.225
2000	55	17	846.333
2001	69	19	880.766
2002	60	23	957.101
2003	94	37	1.137.163

Source : CF.

DOCUMENTAIRES TERMINES AYANT REÇU UNE AIDE SELECTIVE

Quant aux films terminés, on dénombre en moyenne depuis 1998, 24 documentaires (programmes télévisuels, collections et longs métrages) achevés chaque année après avoir reçu une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection.

NOMBRE DE DOCUMENTAIRES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINES				
Année	Programmes télévisuels	Collections télévisuelles	Longs métrages	Total
1998	20			20
1999	23		3	26
2000	21		2	23
2001	23	1	2	26
2002	21	3	1	25
2003	14	2	5	21

Source : CF.

25 documentaires ont été achevés en 2002, contre 21 en 2003. Durant ces deux années, 31 producteurs privés de la Communauté française ont participé à la production de ces films, le plus souvent en partenariat avec un atelier d'accueil, un atelier de production et/ou la RTBF. Durant la même période, 23 producteurs ont produit un seul film, 5 producteurs ont produit 2 films, et 3 producteurs ont produit 3 films.

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINES EN 2000			
Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en euros
Programmes télévisuels			
L'Atelier	Inès Rabadan	Need Productions/WIP/RTBF	29.747
A l'école de la Providence	Gérard Preszow	Dérives/WIP/RTBF	40.902
Cent jours au Béguinage	Christophe Van Coppenolle et Roman Poznanski	CVB/GSARA/RTBF	24.789
Ce tant bizarre monsieur Rops	Thierry Zéno	Zéno Films/WIP/RTBF	42.142
En vie	Manuel Poutte	Lux Fugit Film/CBA/RTBF	37.184
Les enfants du Gunung	Jean-Claude Riga	Latitudes Production/RTBF	49.579
Kazungu le métis	Georges Kamanayo	Simple Production/RTBF/Canal+B	44.621
La Mission de Victor Martin	Didier Roten	Les Films de la Mémoire/RTBF	37.184
Oscar Niemeyer	Marc-Henri Wajnberg	Wajnbrosse/WIP/RTBF	37.184
Ouvrières du monde	Marie-France Collard	Latitudes Production/WIP/RTBF	42.142
Quand les hommes pleurent	Yasmine Kassari	Les Films de la Drève/CBA/RTBF	
Seule avec la guerre	Daniëlle Arbid	Versus Production/WIP/RTBF	29.747
Les taxis	Valérie Vanhoutvinck	Artémis Productions/CBA/RTBF	47.100
Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès	Belkacem Hadjadj	Films de la Passerelle/RTBF	22.930
Un monde sans père, ni mari	Eric Blavier et Thomas Lavachery	Aligator Film/RTBF	49.579
Madeleine au Paradis	Marie Mandy	Luna Blue	18.840
Nous ne sommes plus morts	François Woukoache	PBC Pictures/GSARA	37.184
Arthur Masson	Gérald Frydman	Sofidoc/RTBF	29.747
Optimum	Henry Colomer	Versus Production/RTBF	24.789
Garry Kasparov, le fou devenu roi	Joël Calmettes	Saga Film	32.226
Lettre d'un cinéaste à sa fille	Eric Pauwels	Atelier Ulrike/CBA/RTBF	37.184
Longs métrages			
Wild Blue	Thiery Knauff	Productions du Sablier	178.483
La devinière	Benolt Dervaux	Les Films du Fleuve/WIP/Dérives	129.425

Source : CF.

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINEES EN 2001

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en euros
<u>Programmes télévisuels</u>			
La ruche	Valérie Vanhoutvinck	Artémis Productions/RTBF	17.353
Chris Joris, d'une musique à l'autre	Zack Khalifi	Artémis Productions/RTBF	49.579
Comme je la vois	Karine de Villers	Simple Production/WIP/GSARA/RTBF	49.579
Filmer le désir, le désir de filmer	Marie Mandy	Saga Film/RTBF	74.368
Arbres	Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau	Cobra Films/WIP/RTBF	61.973
La ville invisible	Philippe de Pierpont	Dérives	66.212
Les silences de Spilliaert	Wilbur Leguebe	To Do Today/RTBF	39.663
Madame Fuks et sa fille	Philippe Cornet	Entre chien et loup/CBA/RTBF	30.987
Pèlerinages	Oranne Mounition et Fransi de Villar Dille	Simple Production/RTBF	74.368
Chercheurs entre rêve et réalité	Samy Brunett	Blue in Green/RTBF	49.579
L'homme à moitié dégelé	Anne Deligne et Daniel De Valck	Cobra Films/RTBF	24.789
La parenthèse et le retour en Bohême	Eva Houdova	Cobra Films/CBA/RTBF	37.184
Histoire de ma vie racontée par mes photographies	Boris Lehman	Dovfilm/RTBF/WIP	69.410
Ninos	José Luis Penafuente	Entre chien et loup/WIP/RTBF	44.621
Miss in dreams	Miel Van Hoogenbemt	Entre chien et loup/CBA/RTBF	24.789
Cinéma soleil	Jean-Paul De Zaetjij	Did Guibbels/Canal-B	45.860
Baria et le grand mariage	Manu Bonmariage	Nota Bene/WIP/RTBF	49.579
Les mille et une voix	Mahmoud Ben Mahmoud	Productions du Sablier/RTBF	44.621
Gao rang	Claude Grunspan	Saga Film/WIP/RTBF	47.100
Robert Fortune et le voleur de thé	Diane Perelsztein	Films de la Mémoire/RTBF	68.171
Blues road movie	Louis Mouchet et Michel Hughes	Tam Tam Film/RTBF	37.184
La chambre noire de Jérusalem	Akram Safadi	Versus Production/RTBF	29.747
Pascaline	Benoît Dervaux	Dérives/RTBF	48.835
<u>Collections télévisuelles</u>			
La fabuleuse histoire des objets : drôle de tram	Vitold Grand Henry	Sokan	74.368
<u>Longs métrages</u>			
Le cas Pinochet	Patricio Guzman	Films de la Passerelle/RTBF	58.999
Sur la pointe du cœur	Anne Levy-Morelle	Sokan/CBA/RTBF	198.315

Source : CF.

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINEES EN 2002

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en euros
<u>Programmes télévisuels</u>			
Heureux séjour	Martha Bergman	Luna Blue Film/RTBF/CBA	
C'est notre pays pour toujours	Marie Héléne Massin	Artémis Productions/RTBF/CBA	37.184
De l'autre côté	Chantal Akerman	Paradise Films/RTBF	43.381
Terres de confusion	Paola Stevenne	Iota Production/RTBF/WIP	49.579
Sida, une histoire de l'Azt	D.Henry et V.Detours	Good and bad news/RTBF/WIP	49.579
L'occupation des sols	Marie Françoise Plissart	Michel de Wouters Prod/RTBF/CBA	37.184
Chants de simplification	Renaud de Putter	Cobra Films/RTBF/CBA	24.789
Radio Schizo	Karin Rondia	Iota Production/RTBF/GSARA/WIP	49.579
Feu ma mère	S. Dryvers et T. Tirtiaux	Dérives/RTBF/WIP	37.184
Le Krone : l'Autriche entre les lignes	Nathalie Borgers	Entre Chien et Loup/RTBF/WIP	52.058
Racines lointaines	P.Y. Vandeweerd	Cobra Films/GSARA/RTBF	66.931
Hubert Nyssen Portrait en 22 fragments	Marie Mandy	Saga Film	29.747
La décomposition de l'âme	Nina Toussaint et Massimo Ianetta	Image Création/CBA/RTBF	61.973
Je vous haime	I. Christiaens et J.F. Bastin	Dérives/RTBF/WIP	34.209
La raison du plus fort	Patric Jean	CVB/RTBF	61.973
A l'ombre d'une mémoire	Mustafa Balci	GSARA/CBA/RTBF	49.578
Milonga, le cœur du labyrinthe	Diego Martinez	Lux Fugit Film	61.973
Volter ne m'intéresse pas	Jérôme Le Maire	Blue in Green/RTBF	49.579
Aux frontières	Danielle Arbid	Versus Production/WIP	39.663
L'homme qui voulait classer le monde	Françoise Levie	Sofidoc/RTBF	49.579
La femme du Président	Marie Mandy	Sokan/RTBF	46.000
<u>Collections télévisuelles</u>			
Kaléidoscope, regards sur un cadre de vie	Collection	Wajnbrose Productions	150.000
Des épaules solides	Ursula Meier	Need Productions	123.940
Bruxelles, l'écume des villes	I. Christiaens et J.F. Bastin	Saga Film	37.184
<u>Long métrage</u>			
Iran, sous le voile des apparences	Thierry Michel	Films de la Passerelle/CBA/RTBF	148.736

Source : CF.

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2003

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en euros
<u>Programmes télévisuels</u>			
Simenon et les gens d'en face	Jean-Claude Riga et Léon Michaux	Nord Films/RTBF/WIP	49.579
La chaîne sans fin	Claude François	Versus Production/RTBF/WIP	49.579
Le commis conteur	Thierry Dory	Did Guibbels Films	35.000
De sable et de ciment	Jorge Léon	Novak Production/RTBF/CBA	49.579
Ma grand-mère, une héroïne	Tatiana de Perlinghi	Z-Company	49.378
Mac's, la lumière est à l'intérieur	Laurent Stine	To do Today/RTBF/WIP	49.578
Passagères clandestines	Lode Desmet	Simple Production/RTBF	39.000
Les Passagers de l'Alsace	Rob Rombout	Good & bad news/CBA/GSARA	39.000
Un simple maillon	Frédéric Dumont	Les Films de la Mémoire/RTBF/WIP	50.000
La vie rêvée d'Amanda	Jill Emery	Lux Fugit Film	30.000
Une journée ordinaire	Claude François	PBC Pictures	
Misafa lesafa, d'une langue à l'autre	Nurith Aviv	Dérives	30.000
Les déserteurs de la Wehrmacht	Guillaume Dreyfus	Saga Film	35.000
Ne dites pas à ma mère	Sarah Moon Howe	Memento Production	39.663
<u>Collections télévisuelles</u>			
Kaléidoscope	Rogier Van Eck & Marc-Henri Wajnberg	Wajnbrosse Productions	120.000
Le regard des autres - Nos parents sont gays et c'est pas triste	Marie Mandy	Luna Blue Film	75.000
<u>Longs métrages</u>			
Homme portant	Boris Lehman	Dovfilm	42.500
Nous/Autres	Giovanni Cioni	Iota Production/RTBF	75.000
La petite peau blanche devait courber la tête pour l'empereur Hirohito	Frans Buyens	Image Création.Com	40.000
Resist	Dirk Szuszies	YC Alligator Film/RTBF	150.000
Un rêve algérien	Jean-Pierre lledo	Tarantula	44.621

Source : CF.

SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE, ET TERMINES

Les tableaux qui suivent concernent les données financières des programmes télévisuels, des collections télévisuelles et des longs métrages documentaires terminés ces 3 dernières années, et qui ont reçu une aide sélective via la Commission de Sélection des Films.

Les données concernant les sources de financement de ces films sont basées sur les plans de financement remis au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel en vue de l'agrément définitif. Elles sont basées sur 25 productions documentaires en 2001, 25 en 2002 et 21 en 2003.

La part de l'intervention du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel augmente sensiblement d'année en année : elle représente 21,9% du budget global de l'ensemble des productions en 2003, contre 19,9% en 2002 et 18,3% en 2001.

L'intervention moyenne du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel se maintient quant à elle à 54 513 EUR par projet en 2003, ce qui représente une diminution de 4,0% par rapport à 2001 (intervention moyenne de 56 764 EUR par projet).

La part de l'intervention de la RTBF (coproductions, fond spécial et cession de droits cumulés) diminue : elle ne représente plus que 8,4% du budget global de l'ensemble des productions en 2003, contre 12,9% en 2001.

L'intervention moyenne de la RTBF diminue également, passant de 39 917 EUR par projet en 2001 à 20 926 EUR par projet en 2003 (soit une baisse de 47,6% de l'intervention moyenne).

La part de l'intervention des chaînes de télévision étrangères (coproductions et cession de droits cumulés) diminue : elle ne représente plus que 19,8% du budget global de l'ensemble des productions en 2003, contre 23,5% en 2001.

L'intervention moyenne des chaînes étrangères diminue également, passant de 72 981 EUR par projet en 2001 à 49 257 EUR par projet en 2003 (soit une baisse de 32,5% de l'intervention moyenne).

On notera enfin que pour un investissement global de 5,22 millions d'EUR dans la production de documentaires en 2003, 56,1% de ces investissements sont d'origine belge pour 43,9% d'origine étrangère. Le total des parts belges est en augmentation de 6,1% par rapport à 2001.

SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINES (EN EUR)			
	Total 2001	Total 2002	Total 2003
CCAV (aide sélective)	1.419.093	1.395.928	1.144.765
RTBF/Copros	869.471	686.601	336.959
RTBF/Fonds spécial	86.763	126.313	65.560
RTBF/Cessions de droits	41.696	30.367	36.933
<i>Sous-total RTBF</i>	997.930	843.280	439.453
ARTE Belgique/Copros	36.589	81.696	7.437
ARTE Belgique/Cessions de droits	15.469	27.863	14.873
<i>Sous-total Arte Belgique</i>	52.058	109.559	22.310
Autres TV Communauté française	0	0	43.876
Ateliers d'accueil et de production	407.660	443.208	189.225
Autres parts belges	999.671	954.174	1.085.878
TV étrangères/Copros	1.057.171	1.322.965	750.524
TV étrangères/Cessions de droits	767.365	578.308	283.867
<i>Sous-total TV étrangères</i>	1.824.536	1.901.273	1.034.391
Autres parts étrangères	2.048.524	1.372.549	1.258.804
<i>Total</i>	7.749.471	7.019.972	5.218.703
Total parts belges	3.876.411	3.746.150	2.925.507
Total parts étrangères	3.873.059	3.273.822	2.293.196

Source : d'après les données de la CF.

**SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ET TERMINES (EN%)**

	Total 2001	Total 2002	Total 2003
CCAV (aide sélective)	18,3%	19,9%	21,9%
RTBF/Copros	11,2%	9,8%	6,5%
RTBF/Fonds spécial	1,1%	1,8%	1,3%
RTBF/Cessions de droits	0,5%	0,4%	0,7%
<i>Sous-total RTBF</i>	12,9%	12,0%	8,4%
ARTE Belgique/Copros	0,5%	1,2%	0,1%
ARTE Belgique/Cessions de droits	0,2%	0,4%	0,3%
<i>Sous-total Arte Belgique</i>	0,7%	1,6%	0,4%
Autres TV Communauté française	0,0%	0,0%	0,8%
Ateliers d'accueil et de production	5,3%	6,3%	3,6%
Autres parts belges	12,9%	13,6%	20,8%
TV étrangères/Copros	13,6%	18,8%	14,4%
TV étrangères/Cessions de droits	9,9%	8,2%	5,4%
<i>Sous-total TV étrangères</i>	23,5%	27,1%	19,8%
Autres parts étrangères	26,4%	19,6%	24,1%
<i>Total</i>	100,0%	100,0%	100,0%
Total parts belges	50,0%	53,4%	56,1%
Total parts étrangères	50,0%	46,6%	43,9%

Source : d'après les données de la CF.

COUT MOYEN DES DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET TERMINES

Le tableau qui suit est également basé sur les données figurant dans les plans de financement remis au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel en vue de l'agrément définitif. Il concerne les programmes télévisuels, les collections télévisuelles et les longs métrages documentaires terminés chaque année depuis 2001, et qui ont reçu une aide sélective via la Commission de Sélection des Films.

Le coût moyen d'un documentaire est passé de 309 979 EUR en 2001 à 248 510 EUR en 2003, soit une baisse de 19,8% en 3 ans. Cette tendance serait principalement due au fait que les chaînes de télévision investissent de moins en moins dans la production indépendante de documentaires, ce qui confirme les observations relevées ci-dessus concernant les sources de financement du documentaire.

**COUT MOYEN DES DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ET TERMINES (EN EUR)**

	2001	2002	2003
Nombre de films	25	25	21
Coût global	7.749.471	7.019.972	5.218.703
Coût moyen	309.979	280.799	248.510

Source : d'après les données de la CF.

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITE

Ces subventions ont été octroyées jusqu'en 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967, modifié par les Arrêtés Royaux des 17 février et 24 mars 1978 et par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 4 avril 1995, 21 décembre 1998 et 18 décembre 2001, a changé cette appellation. Depuis lors, la Communauté française accorde des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs scénaristes, distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par le dit arrêté (dans les limites des crédits budgétaires).

L'enveloppe budgétaire réservée à ces subventions est de 1 142 789 EUR, et se répartit comme suit :

- 412 496 EUR pour les longs métrages ;
- 618 743 EUR pour les courts métrages ;
- 111 550 EUR pour les primes à la qualité aux courts métrages.

La subvention d'un film de long métrage reconnu est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute réparti à raison de 25% pour le producteur, et de 10% pour le distributeur.

En cas de reconnaissance d'un court métrage documentaire par la Commission du Film, la subvention est plafonnée à un montant de 12 420 EUR. Les parts du producteur et du distributeur sont respectivement fixées à une somme maximale de 50% du montant global de la subvention. Les courts métrages qui font partie d'une série commanditée ou coproduite à plus de 25% par une ou plusieurs télévisions ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions.

Les primes à la qualité pour les courts métrages varient entre 6 200 EUR et 24 800 EUR.

Les documentaires reconnus par la Communauté française dans le cadre des subventions à la diffusion et des primes à la qualité sont les suivants.

DOCUMENTAIRES RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE		
	Titres	Producteurs
2000	<i>Longs métrages</i> La Devinière	Films du Fleuve/WIP/Dérives/Lapsus Prod
	<i>Courts métrages</i> Les fantômes de Victoria	Nota Bene/RTBF/CBA
2001	<i>Longs métrages</i> Le cas Pinochet	Films de la Passerelle/RTBF
	<i>Courts métrages</i> Vozar	Need Productions/RTBF/CBA
2002	<i>Longs métrages</i> Sur la pointe du cœur Made in the USA	Sokan Entre Chien et Loup/RTBF
	<i>Courts métrages</i> Isla	Saga Film
2003	<i>Longs métrages</i> Iran sous le voile des apparences	Films de la Passerelle/RTBF/CBA/VRT
	<i>Courts métrages</i> Une journée ordinaire	PBC Pictures

Source : CF.

LES CHAINES DE TELEVISION DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE ET LA PRODUCTION INDEPENDANTE

Le 27 février 2003, le Gouvernement de la Communauté française adoptait le décret sur la radiodiffusion qui abroge et remplace le décret du 17 juillet 1987 sur l'audiovisuel.

Le dispositif prévoit notamment un nouveau régime d'autorisation pour les éditeurs de services et de nouvelles dispositions pour la contribution de ceux-ci à la production d'œuvres audiovisuelles en Communauté française.

Désormais, tout éditeur de services consacrera un pourcentage de son chiffre d'affaires à ce poste, soit sous la forme de coproduction ou de pré-achat d'œuvres audiovisuelles, soit sous la forme d'un versement au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Les modalités, en cas de coproductions ou de pré-achats, feront l'objet d'une convention entre l'éditeur de services, le Gouvernement et les associations représentatives du secteur de la production indépendante.

Le décret prévoit également des dispositions transitoires pour le passage au nouveau régime. Ainsi, les conventions passées entre les éditeurs de services et le Gouvernement demeurent valables jusqu'à leur terme. Toutefois, tout titulaire d'une autorisation, dont le terme n'est pas échu, peut introduire une demande d'autorisation en application du nouveau décret. L'octroi d'une autorisation dans ces conditions entraîne le retrait de l'autorisation précédente. Dès 2004, ce sera notamment le cas des éditeurs de services YTV (AB3 et AB4) et Canal +.

TVI poursuivra sa convention passée avec le Gouvernement en 1997 jusqu'au 31 décembre 2005.

La RTBF continuera à collaborer avec la production indépendante selon les modalités fixées dans l'accord-cadre passé avec le Gouvernement le 2 mars 1994.

En 2003, la contribution des éditeurs de services à la production audiovisuelle s'est poursuivie sur le modèle des conventions en vigueur depuis la fin des années 80. Les investissements des télévisions en matière de coproduction et de commandes de programmes ont suivi les modalités fixées dans les protocoles d'accord passés entre chaque éditeur de services, le Gouvernement et les associations professionnelles.

En matière de documentaires, la RTBF reste le partenaire privilégié des producteurs indépendants.

Les engagements de RTL-TVI concernent plus particulièrement des longs métrages de fiction cinématographiques et des téléfilms.

Canal + Belgique, à travers la convention passée entre la Communauté française et Canal + France pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française, centre également ses engagements sur des préachats ou des coproductions de longs métrages de fiction. La chaîne à péage a cependant participé financièrement à la production de plusieurs documentaires depuis 1995.

CONVENTION ENTRE LA RTBF ET LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 1.214.678,27 EUR était versé au «fonds de création cinématographique et audiovisuelle». Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'œuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets depuis 1994. Ce crédit est géré par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel sous l'appellation Fonds Spécial.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'œuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant minimum de 1.216.389,61 EUR en 2003.

Ces œuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.

Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds Spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des Films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il est entre autres chargé de procéder à l'évaluation de l'application de la convention et de répartir l'enveloppe annuelle du Fonds par genre. Il s'est réuni quatre fois en 2003.

Au cours de ses travaux, le Comité d'accompagnement a notamment adopté en 1997 de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

D'autre part, en 2001, le Comité d'accompagnement a entériné la fin des travaux visant à une réforme du contrat-type passé entre la chaîne et le producteur indépendant, afin de s'adapter à l'évolution générale du paysage audiovisuel. Le nouveau contrat-type et ses modalités d'application ont été signés en date du 6 septembre 2001.

L'application de la Convention passée entre la RTBF, les associations professionnelles représentatives et la Communauté française a évolué comme suit en ce qui concerne le documentaire :

EVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE LA RTBF DANS LA PRODUCTION INDEPENDANTE DE DOCUMENTAIRES, EN EUROS		
	Fonds spécial	Liquidités RTBF
1995	271.555	393.925
1996	297.596	299.202
1997	297.472	326.674
1998	297.472	289.862
1999	297.472	238.793
2000	247.894	230.192
2001	272.683	353.291
2002	272.683	559.031
2003	347.051	342.747

Source : CF.

Les engagements de la RTBF dans le cadre du Fonds Spécial se sont élevés à 272 683 EUR pour le documentaire en 2002 et 347 051 EUR en 2003. Les montants repris sous la colonne Fonds Spécial sont des engagements qui ne correspondent pas nécessairement aux liquidations intervenues par créneau au cours de la période considérée, puisque celles-ci sont réalisées par tranches, selon l'évolution des productions.

Les apports en liquidités de la RTBF aux documentaires se sont élevés à 559 031 EUR pour le documentaire en 2002 et 342 747 EUR en 2003.

Aux apports en liquidités de la RTBF doivent être ajoutés les apports en services aux documentaires qui étaient évalués par la RTBF à 875 598 EUR en 2002, et à 386 766 EUR en 2003.

Le regroupement des apports en liquidités et en services porte l'intervention totale de la RTBF en faveur du documentaire à 1 434 629 EUR en 2002, et à 729 513 EUR en 2003 (non compris les engagements Fonds Spécial).

Les montants engagés dans le cadre du Fonds Spécial RTBF/CFB/Producteurs indépendants ont évolué comme suit par titre de films :

APPORTS DU FONDS SPECIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDEPENDANTS AUX DOCUMENTAIRES
2000

Titre	Producteur	Montant en euros
Histoire fabuleuse des objets : Tramways (part 2)	Sokan	11.527
La route de la glace	Kaos Films	4.958
Des années sans nouvelles	Ateliers du Laziri	9.916
Que vienne la résistance	Abysse Prod.	12.395
Robert Fortune, le voleur de thé	Les Films de la Mémoire	17.353
Un chant pour Jérusalem	Versus Production	7.437
A la recherche du marin inconnu	Tarantula	7.437
Mezze sans frontière	Cobra Films	9.916
Femme de la Medina	Les Films de la Passerelle	4.958
Un train pour l'opéra	Nota Bene	9.916
La tête dans les étoiles	Triangle 7	19.831
L'arbre, cet inconnu	Cobra Films	6.197
Soldats inconnus	Iota Prod.	7.437
Le secret de Catherine La Grande	Sophimages	9.916
Paroles de femmes	Olivier Films	14.874
Gao Rang	Saga Film	9.916
Ben Barka	Les Films de la Passerelle	7.437
Madame Fuks et sa fille	Entre Chien et Loup	14.874
Chercheurs entre rêve et réalité	Les Films de la Passerelle	9.916
Los Ninos de la Guerra	Entre Chien et Loup	14.874
Le cas Pinochet	Films de la Passerelle	19.831
Kongomani	Périscope	14.874
L'homme à moitié dégelé (part. 1)	Cobra Films	2.107

2001

Titre	Producteur	Montant en euros
L'homme à moitié dégelé (part 2)	Cobra Films	4.090
Vojar	Need Prod	3.718
Le contrat de Rudy	Dérives asbl	7.437
Des hommes en cavale	Sokan	7.437
Pèlerinages	Simple Prod.	29.747
Le portrait	Kaos Films	2.479
Patrimoine pour le futur	To Do Today	12.395
La comédie de la transition	Image Création.com	9.916
Noir comment	Aligator	14.874
Les territoires de la mémoire	CLAV	2.479
Mille et une voix	Productions du Sablier	7.437
L'homme qui voulait classer le monde	Sofidoc	19.831
Filmer le désir	Saga Film	14.874
Miss in dreams	Entre chien et loup	14.874
Beyrouth, Les nocturnes	GSARA	7.437
Chronique d'une fuite annoncée	Films de la Mémoire	9.916
Le profit et rien d'autre	Entre Chien et Loup	9.916
Le syndrome plastique	Michel de Wouters Prod	7.437
Les greniers de l'argent	Entre Chien et Loup	9.916
A la Douma	Cobra Films	6.197
Notre vie est une guerre	Dérives asbl	7.437
L'école de la tolérance	Image Création.com	7.437
Les droits de l'homme en question	Image Création.com	44.621
Brook par Brook	Dérives asbl	6.197
Un passeport hongrois (part 1)	Cobra Films	4.586

2002

Titre	Producteur	Montant en euros
Un passeport hongrois (part 2)	Cobra Films	2.851
La nuit du coup d'état	Nord Films	4.958
Heureux séjour	Luna Blue	12.395
Sur les cendres du vieux monde	CVB	6.197
Une étoile et moi	Simple Prod	4.958
En attendant la révolution	Cobra Films	7.437
Aujourd'hui je suis en vie	Good and bad news	14.874
Sonora	Paradise Films	6.197

APPORTS DU FONDS SPECIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDEPENDANTS AUX DOCUMENTAIRES

Elian show	Paradise Films	6.197
La grotte Cosquer	To do Today	7.437
La comédie de Claude Volter	Blue in Green	9.916
Radio schizo	Iota Prod	7.437
Le destin de Caron	Dérives asbl	24.789
Racines lointaines	Cobra Film	12.395
Les hommes de Pâques	Aligator Film	12.395
Bruxelles (l'écume des villes)	Saga Film	12.395
La décomposition de l'âme	Image Création.com	12.395
Chants de simplification	Cobra Films	4.958
Rendez-vous à Houndodji	Films de la Passerelle	7.437
La raison du plus fort	CVB	7.437
Hard living kids	Kaos Films	9.916
The virgin diaries	Inti Films	9.916
L'argent raconté aux enfants	Komplot	7.437
Faure, un requiem	Alizé Prod	7.437
Echographie	Magellan	5.000
Une ville sous haute surveillance	AT Prod	7.437
Baudouin 1er	Inti Films	7.437
Sur les traces de la loutre	7 i a	9.916
Femmes de Présidents	Sokan	5.000
Louis Chédid	Entre Chien et Loup	10.000
Porto Marghera	Périscope	5.000
Ma grand-mère une héroïne (partie 1)	Z. Company	3.136

2003

Titre	Producteur	Montant en euros
Ma grand-mère une héroïne (partie 2)	Z. Company	8.864
Tu seras communiste mon fils	Cobra	2.000
Victor et le policier	Memento	7.440
Saya, Djemal et Miriana	Dérives	14.874
Ramazan Cungor	GSARA	2.000
Les prières du seigneur de la guerre	Dizzy Prod	10.000
Made in USA	Entre Chien et Loup	7.437
La guerre des échecs	Films de la Passerelle	5.000
Milonga	Lux Fugit Film	2.000
Corps accords	Versus	1.000
Rencontre avec Mme A	Entre chien et loup	3.000
Hergé, Tintin et moi	Périscope	5.625
Ce n'est pas votre chanson	Périscope	4.500
Le fils d'Ana	Novak Prod	4.500
Tempotis	MGV Prod	3.750
Kinshasa, l'écume des villes	Saga Film	10.000
Mozambique	Dérives asbl	5.000
Un simple maillon	Films de la Mémoire	5.000
L'exil ou le royaume	GSARA	7.450
Déjà vu	Got oh my Got	4.500
Les princes de la rue	Dérives	15.000
Everest 2003	Alize Production	5.000
Nos cœurs sont vos tombes	Image Création.Com	15.000
Une caravane sans fin	Cobra Films	15.000
Resist	Aligator Film	20.000
Nous n'étions pas amis	Tarantula	20.000
Les chemins de Barbara	Média Tactile	8.000
White King, Red Rubber Black death	Périscope Prod	10.000
L'ami hollandais	Entre Chien et Loup	10.000
Les collines parlent	Dérives asbl	15.000
Johnny Depp my friend	Entre Chien et Loup	10.000
Fase	Avila bvba	7.500
Piccola Russia	Dérives asbl	20.000
La vie d'un lecteur...	Dérives asbl	7.500
Femmes dans la guerre d'Algérie	Image Création.Com	7.500
Un monde absent	Entre Chien et Loup	15.000
A toute épreuve	Paradise Films	12.000
Le journal de Clara	A.T.Production	7.500
Le dernier voyage d'Emma (partie 1)	Vidéocam Prod	13.110

Source : CF.

**COPRODUCTIONS ET DIFFUSIONS DE DOCUMENTAIRES DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE,
DANS LE CADRE DES ACCORDS RTBF/ARTE**

Depuis 1993, la RTBF est devenue membre associé d'ARTE GEIE par un contrat d'association, s'engageant ainsi à participer à la conception, la réalisation et la diffusion des programmes d'ARTE en Belgique.

Soucieuse de sa vocation européenne, ARTE développe des coproductions d'œuvres audiovisuelles avec la RTBF et les producteurs indépendants de la Communauté française, et s'y investit financièrement grâce, notamment, aux recettes du câble perçues par la chaîne européenne en Belgique. C'est ainsi que depuis 1995, un montant annuel d'environ 450 000 EUR est investi par ARTE en Communauté française par l'intermédiaire de la RTBF et son service ARTE Belgique. Une douzaine de programmes par an naissent de cette collaboration, tous genres confondus (théâtre, musique, thème, fiction, documentaires).

L'accord permet à ARTE de renforcer son identité européenne, et offre à la RTBF une plus grande visibilité dans les programmes d'ARTE.

COPRODUCTIONS DE DOCUMENTAIRES DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE AVEC LA RTBF ET ARTE

2000

Titre

A l'école de La providence (90')

Ouvrières du monde

Les Fleurs du malt (47')

(Théma « Tout sur la bière »)

Le Tour du Monde en 80 bières (60')

(Théma « Tout sur la bière »)

Esprit de bière (52')

(Théma « Tout sur la bière »)

10 Recettes à la bière (20')

(Théma « Tout sur la bière »)

La chaîne du silence (52')

Un taxi pour Bruxelles (52')

Journal de campagne (52')

Journal de classe (6x40')

Sur la pointe du cœur (90')

Jacques Dupuis, architecte (52')

Les silences de Spilliaert (52')

Ce tant bizarre Monsieur Rops (52')

Comme je la vois (52')

The good Sheperd

Histoire de ma vie racontée

par mes photographies (180')

Vidéo B

L'homme absent (90')

Sur les traces de Bourvil (90')

Réalisateur

Gérard Preszow

Marie-France Collard

Dominique Loreau

Marc-Henri Wajnberg

Claudio Papienza

Académie des Beaux-Arts
de Tournai ; Institut St-Luc
Bruxelles; Imagique

Agnès Lejeune et
Eric Monami

Valérie Vanhoutvinck

Marie-Hélène Massin

Wilbur Leguebe et

Agnès Lejeune

Anne Levy-Morelle

André Dartevelle

Wilbur Leguebe

Thierry Zéno

Karine de Villers

Markku Lehmuskallio

Boris Lehman

amateurs

Mourad Boucif et

Taylan Barman

Pierre Dupont

Producteur

Dérives/ARTE/RTBF

Latitudes productions/ARTE/RTBF

Underworld/ARTE/RTBF

Panic Productions/Wajnbrose

Productions/ARTE/RTBF

Komplot/ARTE/RTBF

ARTE/RTBF Imagique

ARTE/RTBF

Artémis/ARTE/RTBF

Artémis/ARTE/RTBF

ARTE/RTBF

SOKAN/DUNE/ARTE/RTBF

ARTE/RTBF

To do Today/ARTE/RTBF

Zeno Films/ARTE/RTBF

Simple Production/ARTE

Inti Films/ARTE/RTBF

Dovfilm/ARTE/RTBF

Bruxelles 2000/ARTE/RTBF

Saga Film/ARTE/RTBF

ARTE/RTBF

COPRODUCTIONS DE DOCUMENTAIRES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AVEC LA RTBF ET ARTE

2001/2002

Titre

LBruxelles sur un plateau
 Concours Musical Reine Elisabeth pour musica
 Délit d'obéissance
 Feu ma Mère
 Dieu au fond d'une bouteille
 Filmer la prison
 La 315e
 Le Krone
 Magritte

Réalisateur

Gérard Preszow
 Laurent Stine
 Paola Stevenne
 Sandrine Dryvers
 Dominique Loreau
 Achat
 Valérie Vanhoutvinck
 Nathalie Borgers
 Pierre Sterckx et
 Bernard Crutzen

Producteur

RTBF/ARTE/Saga Film
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Iota
 RTBF/ARTE/Dérives
 RTBF/ARTE/Underworld
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Artemis
 RTBF/ARTE/Entre Chien et Loup
 RTBF/ARTE, Parallèles Productions

Portrait Gérard Mortier
 Ouvrières du monde
 Rops, l'infâme et beau Fely..
 Comme je la vois
 Hubert Nyssen
 L'Occupation des Sols
 B comme Béjart

Marie-France Collard
 Thierry Zeno
 Karine de Villers
 Marie Mandy
 Marie Françoise Plissart

RTBF/ARTE/Bel Air
 RTBF/ARTE/Latitudes Production
 RTBF/ARTE/Zeno Film
 RTBF/ARTE,
 RTBF/ARTE/Saga Film
 RTBF/ARTE/Saga Film
 RTBF/ARTE/CAB/SSR

2003

Titre

Le chorégraphe et l'architecte (52')
 Thema Georges Simenon - 2 éléments :
 1) Les gens d'en face (52')
 2) L'affaire Maigret (52')
 Roger La Croix ou Tableaux dans un grenier (52')
 Concours musical Reine Elisabeth 2003 (40')
 Jacques Brel, une scène de vie (100')
 Correspondances (52')
 Journal de classe (4x26' + 1x52')
 Thema Pédophilie : Ombres et vérités (90')
 La vie quotidienne d'un lecteur
 au temps de la disparition du livre (52')

Réalisateur

Ludovica Riccardi
 Léon Michaux,
 Jean-Claude Riga
 Guy Lejeune
 André Dartevelle
 Benoît Vlietinck
 Serge Dzwonek
 Caroline D'Hondt
 Wilbur Leguebe
 Eric Monami, Robert Neys
 Luc Jabon

Producteur

RTBF/ARTE/Watch TV
 RTBF/ARTE/Nord films
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Dérives
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Cobra films
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Dérives

2004

Titre

Aguaviva (52')
 Ardennes 1944 : La bataille du Solstice (90')
 Les colines parlent (52')
 René Jacobs, les fastes de la subversion (52')
 Sonia, une autre histoire d'amour (52')
 Chronique contemporaine (26')
 Deux mondes entre quatre murs (52')

Réalisateur

José-Luis Penafuerte
 André Dartevelle
 Bernard Bellfroid
 Pierre Bare
 Nathalie Delaunoy
 Laurent Stine
 Luth Vandekeybus

Producteur

RTBF/ARTE/Films de la Passerelle
 RTBF/ARTE/Halolalune
 RTBF/ARTE/Dérives
 RTBF/ARTE
 RTBF/ARTE/Need Production
 RTBF/ARTE/Camera Obscura
 RTBF/ARTE/Khadouj Films

Source : RTBF

PRODUCTION ET DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LES ATELIERS D'ACCUEIL ET LES ATELIERS DE PRODUCTION

Les ateliers de production et d'accueil occupent une place de premier plan dans la production de documentaires en Communauté française : ils ont participé, en tant que producteurs ou coproducteurs, à la réalisation de plus de 46% du volume horaire total de documentaires produits ces cinq dernières années.

Ces ateliers, qui soutiennent une production légère, essentiellement réalisée avec de petits budgets, ont progressivement imposé un niveau de professionnalisme qui se manifeste à la fois par le volume de leurs productions, par leurs collaborations avec les chaînes de télévision et d'autres partenaires étrangers, par leur présence active sur les marchés internationaux et les nombreux prix obtenus dans les festivals en Belgique et à l'étranger. Leurs produits sont aujourd'hui principalement destinés aux diffusions télévisées.

On rappellera que les ateliers ont pour mission de soutenir en priorité la réalisation de premières œuvres, et constituent ainsi des lieux de passage privilégiés pour les cinéastes sortant des écoles. Ils permettent également à des réalisateurs de développer des projets nécessitant davantage de liberté d'écriture et de temps de conception, en dehors des télévisions, le plus souvent avec des moyens légers. Ils donnent aussi la possibilité à des publics non initiés de réaliser des productions de qualité quasi professionnelle, grâce à l'encadrement d'équipes professionnelles.

On distingue d'une part les deux ateliers d'accueil (CBA et WIP) qui coproduisent, promeuvent et distribuent des œuvres de création, essentiellement documentaires, et d'autre part les dix ateliers de production qui réalisent leurs projets propres.

Les genres abordés par les ateliers de production sont extrêmement diversifiés, et vont du documentaire, pour une large part, aux courts métrages de fiction, films d'animation et œuvres expérimentales.

Les ateliers se sont regroupés en novembre 2000 en une association de fait, l'AAPA. Celle-ci exerce plusieurs rôles. Elle constitue une plate-forme de réflexion sur les problématiques abordées jusqu'alors par chacun de ceux-ci isolément : la définition d'une philosophie commune, la coordination du matériel dont disposent les ateliers, la situation de l'emploi et l'appartenance des ateliers au secteur non-marchand, l'archivage, etc. Deux représentants de l'association des ateliers participent désormais en qualité d'observateur aux travaux du Comité de Concertation, pour les questions qui les concernent.

Les tableaux et graphiques qui suivent recensent les volumes de production réalisés dans le cadre et/ou avec l'appui des principaux ateliers qui soutiennent, à des degrés divers, une production de documentaires, à savoir :

- le CBA, le WIP, pour les ateliers d'accueil ;
- le CVB, le GSARA, Dérives et AJC pour les ateliers de production.

L'option a été prise ici de ne consacrer de sous-sections spécifiques que pour ces 6 ateliers qui comptabilisent en moyenne chacun plus de 3 productions documentaires terminées par an et regroupent ensemble la quasi-totalité de la production documentaire des ateliers.

Les autres ateliers se consacrent aujourd'hui plus spécifiquement à d'autres types de productions, c'est pourquoi on ne les trouvera pas dans la présente étude.

On citera cependant le CPC (Centre de Promotion culturelle) qui a pour objectif la (co)production de films et vidéos qui posent un regard critique sur la société. Le CPC soutient différents types de films : du documentaire éducatif au documentaire fiction en passant par l'aide à la communication d'acteurs socio-économiques et socio-culturels. Une diminution des subsides accordés à l'association a entraîné un ralentissement de ses activités. Le CPC a produit 3 courts métrages documentaires en 2002 et 2 courts métrages documentaires en 2003.

L'Atelier Graphoui spécialisé en cinéma d'animation, réalise aussi des films documentaires qui allient les techniques de l'animation et de la prise de vues réelles. L'Atelier Graphoui a produit 3 documentaires dont 1 moyen métrage et 2 courts métrages en 2002 ; et 2 courts métrages documentaires en 2003.

De même, Caméra Enfants Admis qui se consacre principalement à la formation au moyen du cinéma d'animation, réalise des courts métrages documentaires alliant des séquences d'animation, la plupart étant réalisés par des groupes d'enfants.

La production documentaire de ces trois derniers ateliers est reprise dans les données globales de la production indépendante (voir supra).

Enfin, le Centre Multimédia dont l'objectif prioritaire est d'ouvrir la création audiovisuelle à un maximum de personnes, sans exclusive, a aidé une production documentaire réalisée avec des moyens de production légers vidéo. Le Centre Multimédia a produit 9 documents et reportages en 2002 et 4 courts métrages documentaires en 2003.

LE CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA)

«Chargé de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'œuvres de création», le CBA accueille depuis plus de 20 ans des projets élaborés par des réalisateurs de l'ensemble de la Communauté française.

En 2002, le CBA a redéfini ses missions et ses priorités et se veut «un atelier de production et d'accueil dont les objectifs sont de soutenir un cinéma documentaire de qualité en Communauté française.» Il a «redéfini les types d'aides qu'il apporte aux cinéastes et la manière dont il entend suivre au titre d'Atelier les projets pendant la production, la promotion et la diffusion.»

Le CBA fonctionne avec des crédits publics dont l'essentiel provient de la Communauté française (205 329 EUR en 2003), une subvention de la Commission communautaire française (44 621 EUR en 2003), un subside de la Loterie Nationale (52 353 EUR en 2003), ainsi qu'une aide à l'emploi ORBEM/ACS (6 269 EUR en 2003) et une aide à la promotion du CGRI (2 479 EUR en 2003). La plus grande partie de ses dépenses est consacrée à l'aide à la production (36,3% en 2003), ensuite à la diffusion et à la promotion (16,8% en 2003). Cette structure accompagne et encadre les films depuis la lecture du projet, et assure une aide en liquidités et en matériel ainsi que la promotion et la diffusion des produits terminés sur les marchés internationaux et dans les festivals belges et étrangers.

CBA : AIDES À LA PRODUCTION

L'aide à la réalisation de films d'auteurs est la mission la plus importante du CBA. Les décisions d'aides concernant les films à coproduire sont prises par le Conseil d'Administration du CBA qui agit ainsi en tant que Comité de lecture. Envisagé comme une structure complémentaire à la Commission de Sélection, le CBA ne doit pas être considéré comme une simple source de financement des films, mais bien comme un lieu d'accueil où les projets sont accompagnés du stade de l'écriture et du développement à celui de la finition.

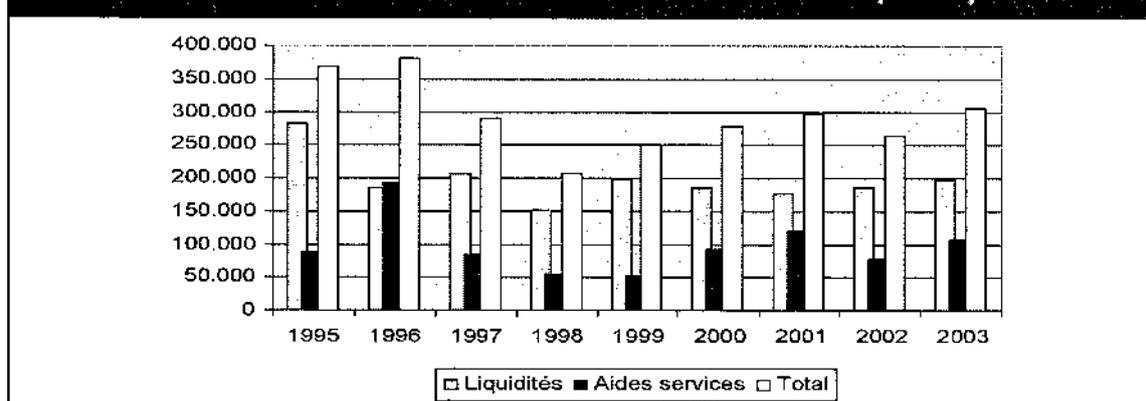
Le CBA finance, en coproduction, des films et des vidéos (principalement des documentaires et chaque année plus de 50% de «premières œuvres» de jeunes auteurs) essentiellement destinés aux chaînes de télévision, bien que l'atelier ne requiert pas l'obligation de participation d'une chaîne dans les projets qu'il soutient. L'aide moyenne en liquidités se situe aux alentours de 15 000 EUR par film. En plus des aides à la production, le CBA octroie des aides aux repérages, au développement et à la finition. Enfin, cet atelier octroie également des aides en services.

L'aide à la production représentait 46,1% du total des dépenses en 2002, et 36,3% des dépenses en 2003, auxquels il faut ajouter l'aide à la promotion et à la diffusion de 17,7% en 2002 et de 16,8% en 2003, soit un total d'aide de 63,8% en 2002 et de 53,2% en 2003.

LES APPORTS DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
Année	Nombre de projets aidés	Liquidités	Aides à la production	
			Aides services	Total
1995	19	281.465	87.384	368.849
1996	15	186.168	194.160	380.328
1997	14	206.991	83.680	290.671
1998	13	150.992	54.574	205.566
1999	17	197.509	53.357	250.866
2000	19	184.930	91.981	276.911
2001	19	177.492	119.889	297.380
2002	17	184.445	78.234	262.679
2003	24	197.914	106.775	304.689

Source : d'après les bilans CBA.

EVOLUTION DES APPORTS DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN EUR)



Le montant des aides en liquidités est non seulement essentiel pour les auteurs comme apport dans la production, mais leur pourcentage au sein du budget global du film est un élément souvent déterminant dans la recherche de partenaires qui pourront s'associer à une coproduction. L'apport total en liquidités octroyées par le CBA en 2003 s'élève à 197 914 EUR.

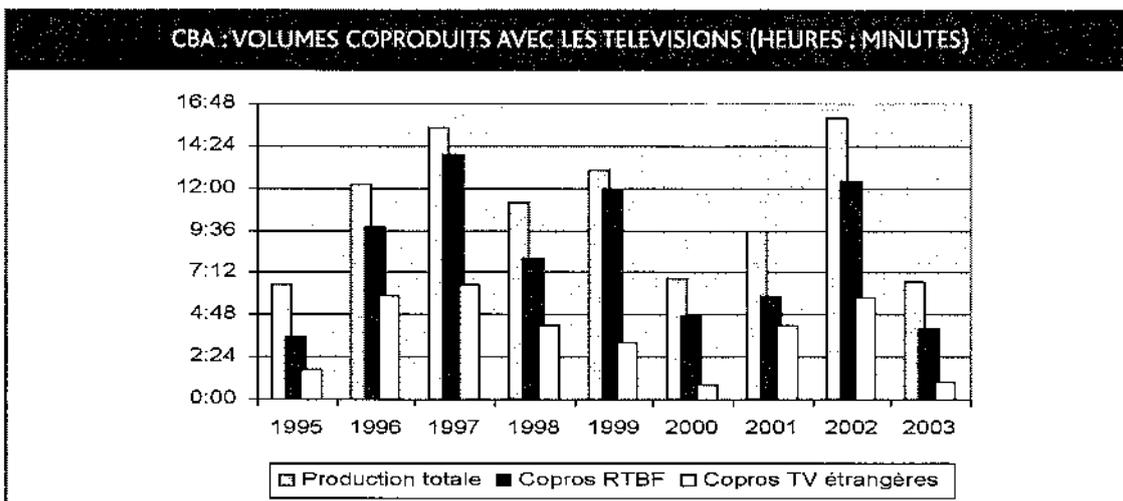
Par ailleurs, le matériel de prise de vue et de montage mis à la disposition des réalisateurs par le CBA est un apport fondamental dans le montage financier d'une production documentaire. Ce matériel est mis à la disposition du CBA par la Communauté française. Le CBA est ainsi devenu un centre de ressources en matériel mis à la disposition des cinéastes ou d'autres ateliers de production. Les aides en matériel constituent des services valorisés dans les coproductions qui totalisent 106 775 EUR en 2003. Pour la période 1995-2003, 67% des aides ont été attribuées en liquidités et 33% en aides services. En 2003, le nombre de films aidés a sensiblement augmenté avec 24 projets retenus. Par contre, l'intervention moyenne par projet en liquidités a diminué la même année pour atteindre 8 246 EUR. Parallèlement, les interventions en services de prêts de matériel prennent une part grandissante dans les aides à la production (35% des aides en 2003).

CBA : VOLUMES DE PRODUCTION

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CBA : TITRES ET DUREE

Année	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	7	6:32	4	3:37	2	1:44
1996	13	12:16	10	9:48	6	5:56
1997	15	15:30	13	13:57	6	6:34
1998	12	11:10	8	8:01	4	4:11
1999	13	13:03	10	12:00	2	3:13
2000	7	6:54	5	4:45	1	0:50
2001	12	9:36	7	5:56	4	4:10
2002	17	16:00	13	12:24	5	5:50
2003	8	6:43	5	3:59	1	0:57

Source : d'après les bilans CBA.



Le CBA a produit ou coproduit 104 titres entre 1995 et 2003, soit un volume total de plus de 97 heures, ce qui représente une production moyenne de 12 titres et 10 heures 51 minutes par an. Les coproductions entre ateliers et avec la RTBF sont comprises dans ces chiffres.

En 2002, 17 films se sont terminés, soit une augmentation de 66,7% du volume horaire par rapport à 2001. Cette année exceptionnelle a été suivie d'une chute de la production à 8 films terminés en 2003, soit une baisse de 58% du volume horaire. Cette évolution serait due aux difficultés rencontrées par les producteurs face au ralentissement des décisions d'aides de la RTBF et au report d'une session de la Commission de Sélection des Films du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

On notera que la durée moyenne de 52 minutes, le support de tournage en vidéo DV Cam, qui correspondent aux standards de coproduction télévisuelle, sont progressivement devenus les normes majoritaires dans la production. Toutefois, le format long métrage et le support pellicule sont encore utilisés.

Depuis 1995, 75 titres ont été coproduits avec la RTBF pour une durée totale de plus de 74 heures, soit 76,2% du volume total produit durant les 9 dernières années. Peu de films terminés en 2003 ont été coproduits par la RTBF : 5 titres contre 13 en 2002.

Durant la même période, 31 titres ont été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères pour une durée totale de plus de 33 heures, soit 34,2% du volume total de production. On constate également une diminution du nombre de coproductions avec les chaînes étrangères : un seul film terminé en 2003 a été coproduit avec une chaîne étrangère contre 5 en 2002.

Au total, ces chiffres indiquent une fréquence de participation des chaînes à la production relativement importante, malgré le ralentissement observé en 2003.

CBA : SOURCES DE FINANCEMENT DES COPRODUCTIONS

CBA : PARTICIPATIONS FINANCIERES DANS LA PRODUCTION

Année	CBA	CCAV	RTBF	Autres parts belges	TV étrangères	Autres parts étrangères	Total
1995	22,7%	14,4%	22,0%	22,8%	10,2%	7,8%	100,0%
1996	12,7%	9,5%	20,4%	19,4%	14,5%	23,5%	100,0%
1997	16,6%	17,2%	23,3%	23,9%	8,4%	10,6%	100,0%
1998	21,6%	14,8%	14,1%	37,4%	5,0%	7,9%	100,0%
1999	8,4%	15,2%	17,6%	33,4%	17,5%	8,0%	100,0%
2000	21,8%	21,5%	14,0%	37,0%	3,0%	2,7%	100,0%
2001	12,4%	20,9%	15,1%	40,5%	5,5%	5,5%	100,0%
2002	10,4%	18,3%	12,4%	27,4%	17,8%	13,7%	100,0%
2003	6,2%	9,6%	3,5%	58,8%	1,1%	20,8%	100,0%

Source : d'après les bilans CBA.

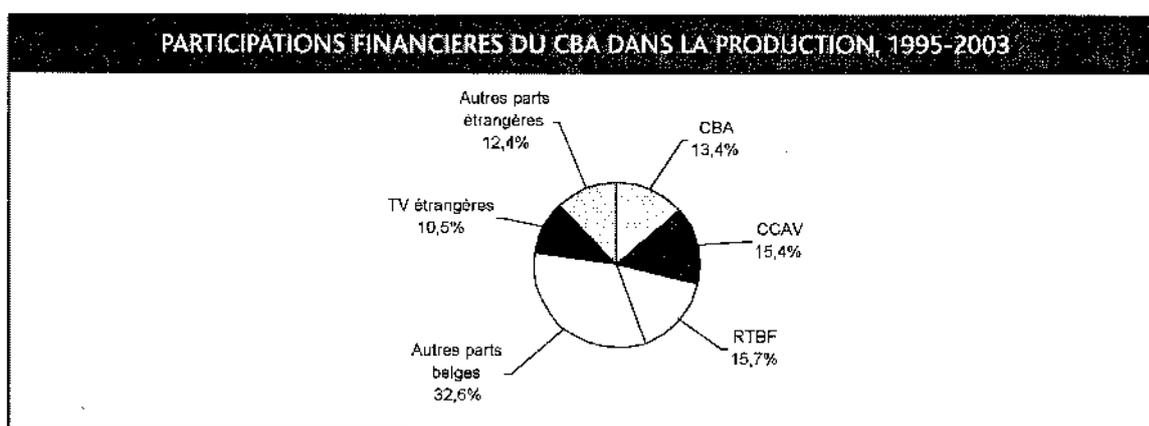
Quant aux parts investies par les différents partenaires dans la production, elles sont précisées dans le tableau ci-dessus. Celui-ci a été compilé à partir des données budgétaires concernant les années où s'effectuent les investissements. Ces données permettent de considérer non plus la fréquence de participation, mais l'ampleur financière de cette participation.

Ces chiffres montrent la diversification des sources financières permettant la production des projets du CBA. Au total, sur les 9 années envisagées, le CBA a contribué pour 13,4% des devis, les aides du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française pour 15,4%, la RTBF pour 15,7% et les chaînes de télévision étrangères pour 10,5% des devis.

On notera qu'en 2003, les parts de l'intervention moyenne du CBA, du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et de la RTBF dans les budgets de production ont chuté par rapport à la moyenne de ces dernières années à respectivement 6,2%, 9,6% et 3,5% du total des budgets. Parallèlement, les parts belges privées sont montées à 58,8% des budgets la même année. Concernant les parts étrangères, toujours en 2003, l'intervention des chaînes étrangères est tombée à 1,1% tandis que les parts privées sont montées à 20,8%

On notera encore l'ancrage belge de la production du CBA : 77,2% du financement des films provient de sources de la Communauté française, entre 1995 et 2003, contre 22,8% provenant de sources étrangères.

Parmi les chaînes étrangères qui ont coproduit avec le CBA ces dernières années, on citera principalement ARTE et la cellule ARTE-Belgique à la RTBF, et dans une moindre mesure, Planète Câble, France 3, ORF Autriche, TSR Suisse, Yle 1 Finlande, RAI Italie, MSAT TV Bulgarie, TVE Espagne...



CBA : COUTS MOYENS DES COPRODUCTIONS

Les chiffres qui suivent sont également basés sur les données budgétaires des films terminés chaque année qui ont reçu une aide du CBA.

On constate que le coût moyen d'un documentaire coproduit par le CBA ces trois dernières années reste en moyenne inférieur de moitié à celui d'un documentaire coproduit avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films. Cette observation confirme le fait que le CBA soutient majoritairement une production de premières œuvres de jeunes réalisateurs réalisée avec de petits budgets et sans la participation obligatoire d'une chaîne de télévision dans la coproduction.

Avant toutes choses, il convient de souligner que, le nombre de films produits annuellement étant relativement faible, le comportement exceptionnel d'un seul film (au niveau des coûts) peut tirer le coût moyen vers le haut ou vers le bas, suivant les années.

Le coût moyen des documentaires coproduits varie chaque année au cas par cas, suivant les types de productions mises en chantier. C'est ainsi que l'année 2003 caractérisée par un nombre relativement faible de films terminés alors que parmi ceux-ci, un seul film de long métrage présente un budget global supérieur aux budgets cumulés de tous les autres films.

Compte non tenu de cette exception, on peut parler d'une chute très sensible du coût moyen de production des documentaires coproduits par le CBA en 2003 : celui-ci tombe en effet à 90 221 EUR par film cette année, contre 170 172 EUR par film en 2002. Cette tendance est due à la baisse des apports des différents partenaires qui soutiennent la production documentaire en Communauté française.

Cette tendance indique aussi que les réalisateurs et les producteurs sont de plus en plus amenés à produire leurs films avec des moyens réduits dans un contexte de restrictions budgétaires.

COUT MOYEN DES FILMS COPRODUITS PAR LE CBA

Année	Nombre de films	Coût total en EUR	Coût moyen en EUR
1995	7	948.273	135.468
1996	13	2.346.183	180.476
1997	15	2.030.191	135.346
1998	12	1.582.652	131.888
1999	13	2.155.579	165.814
2000	7	917.415	131.059
2001	12	1.712.826	142.735
2002	17	2.892.925	170.172
2003	7	631.547	90.221

Source : d'après les bilans CBA .

CBA : ACTIVITES DE DIFFUSION

Il entre également dans la mission d'un atelier d'accueil comme le CBA de favoriser non seulement la réalisation et la production d'œuvres de création, mais encore d'en assumer la diffusion.

Le CBA assure le financement de la promotion de ses films et vidéos, avec l'aide du service de promotion et de diffusion du Ministère de la Communauté française, du CGRI et de Wallonie Bruxelles Images. Le CBA intervient notamment en matière d'édition de catalogues thématiques, de fiches techniques des films; de traductions des textes du film; de copies de films ou vidéocassettes; d'inscription et d'envoi de copies dans les festivals et marchés; d'entretien et de gestion des copies; de contrats de distribution et de ventes.

Ces frais sont récupérés par le CBA sur les recettes brutes de diffusion. En outre, le CBA prélève sur ces recettes brutes une commission de 25% couvrant ses frais généraux de promotion (frais administratifs, salaires, etc.). Ce qui reste des recettes, se répartit en fonction du contrat avec les producteurs, au prorata des participations de chaque partenaire dans le financement de la production. En 2002, le CBA a rétrocédé 29 864 EUR aux producteurs, contre 42 391 EUR en 2003.

Lorsqu'un film est coproduit par la RTBF, les deux partenaires décident d'un partage des territoires de vente, mais c'est le plus souvent le CBA qui assume la promotion et la diffusion de ces coproductions. La promotion et la diffusion des coproductions avec d'autres ateliers sont généralement prises en charge par le CBA.

Les activités de promotion et de diffusion représentent 17,7% du total des dépenses du CBA en 2002 et 16,8% en 2003. A noter que les dépenses de promotion-diffusion incluent les frais de personnel liés à cette activité. Ces chiffres témoignent des efforts investis par le CBA pour la promotion et la diffusion.

Les recettes brutes de diffusion proviennent essentiellement des cessions de droits aux chaînes de télévision, dans une plus faible mesure, des cessions de droits à des distributeurs, des locations, projections et ventes diverses. Ces recettes brutes incluent également les quotes-parts sur les diffusions en provenance des producteurs : lorsque le CBA n'assume pas lui-même les ventes, il bénéficie en effet d'une rétrocession de droits de la part du producteur qui a réalisé la vente. Ces parts restent faibles par rapport au reste de l'activité de diffusion du CBA.

Quant aux recettes de diffusion provenant des ventes et locations de films du CBA, elles ont connu une belle reprise en 2002, avec une progression de 75,5% pour atteindre 86 572 EUR, tandis que 2003 accusait une nouvelle baisse de 23,8% pour atteindre 65 972 EUR.

En 2002 et 2003, les recettes de diffusion s'élevaient respectivement à 22,4% et 16,3% des recettes totales.

Les principaux contrats de ventes se font en télévision (90% des recettes en 2002 et 74,3% en 2003). Il s'agit quasi exclusivement de ventes aux chaînes étrangères. On rappellera ici que la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les préachats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction. La chaîne publique représente dès lors un créneau de diffusion important pour les produits du CBA.

Les autres recettes de diffusion proviennent des cessions de droits à des distributeurs, ainsi que des locations, projections et ventes diverses, soit 10% des recettes en 2002 et 25,7% en 2003.

Les meilleures contributions aux recettes de diffusion de l'année 2002 proviennent notamment de la vente des films «Têtes aux murs», «En vie», «Mobutu, roi du Zaïre», ... En 2003, les meilleures contributions aux recettes de diffusion proviennent notamment des films «Une leçon de tolérance», «Nosotros», «Iran sous le voile des apparences», ... Parmi les chaînes étrangères clientes du CBA ces dernières années, on peut citer notamment Planète-Multithématiques, TV5 Monde, ARTE, RAI Sat, TV Ontario, YLE Finlande, VPRO Hollande, Iberian Program, RTSI Suisse, MICO Tokyo, ...

Notons encore qu'une part de programmes sont vendus par les coproducteurs du CBA eux-mêmes (2,2% et 3,1% des recettes brutes en 2002 et 2003), mais cette tendance reste marginale. D'après les bilans du CBA, il semble que peu de coproducteurs du CBA vendent eux-mêmes leurs coproductions : en 2003, par exemple, on dénombre 9 films vendus par les producteurs eux-mêmes (9 films en 2002), contre 48 films vendus par le CBA et ayant généré des recettes la même année (51 films en 2002).

Par ailleurs, la diffusion dans les festivals et manifestations diverses dans le monde entier est considérée comme essentielle par le CBA pour l'effet de notoriété internationale qu'elle apporte à sa production et qui se répercute parfois sur les ventes ultérieures.

CBA : NOMBRE DE CONTRATS DE VENTES ET LOCATIONS				
	Ventes TV	Autres ventes/locations cessions de droits	Total ventes/locations	Titres vendus/loués
1995	25	30	55	37
1996	28	43	71	37
1997	29	30	59	49
1998	26	15	41	30
1999	20	18	38	27
2000	9	29	38	19
2001	23	48	71	30
2002	36	62	98	54
2003	18	62	80	42

Source : d'après les bilans CBA .

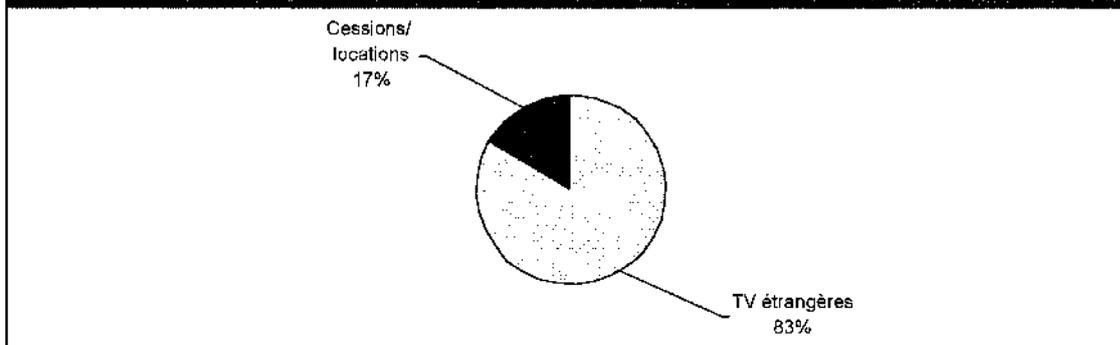
CBA : RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATION (EN EUR)			
	Recettes brutes	Coûts promotion/diffusion	Recettes rétrocédées aux producteurs
1995	61.259	49.751	13.149
1996	40.488	74.622	27.053
1997	104.720	63.416	22.214
1998	76.168	90.990	49.378
1999	109.968	54.442	51.955
2000	61.739	63.755	66.879
2001	49.341	56.496	37.353
2002	86.572	70.576	29.864
2003	65.972	56.129	42.391

Source : d'après les bilans CBA .

CBA : DIFFUSION DANS LES FESTIVALS				
	Nombre de festivals	Sélections/diffusions	Titres sélectionnés	Prix obtenus
1995	44	90	29	15
1996	33	57	21	7
1997	49	53	21	13
1998	75	112	26	14
1999	123	105	26	24
2000	140	135	35	21
2001	84	117	13	10
2002	60	85	27	8
2003	105	110	24	9

Source : d'après les bilans CBA .

CBA : ORIGINE DES RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATIONS, 2002-2003



Pour rappel, la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les préachats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction.

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LE CBA ET TERMINES

Année	Titre	Réalisateur	Producteur	Aide CBA en euros	
2000	En vie	M. Poutte	Lux Fugit/CBA/RTBF/MCF	34 457	
	Lettre d'un cinéaste à sa fille	E. Pauwels	Atelier Ulrike/CBA/RTBF/MCF	28 607	
	A comme Adrienne	B. Lehman	Dovfilm/CBA/MCF	4 958	
	Baroud	M. Dang	Lux Fugit/CBA/RTBF/MCF	44 038	
	Les taxis	V. Vanhoutvinck	Artemis/CBA/RTBF/MCF	32 561	
	Traces-l'univers de Didier Mahieu	P. Jean	Saga Film/CBA/CVB/MCF	7 437	
	Nemadis, des années sans nouvelles	B. Mariage et P.-Y. Vandeweerd	Ateliers du Laziri/CBA/Gsara/MCF	41 641	
	2001	Madame Fuks et sa fille	P. Cornet	CBA/Entre Chien et Loup/MCF/RTBF	14 874
Chants et soupirs des renaissants, selon Paul van Nevel		S. Willems	CBA/Les Piérides/Alizé Production/Canvas (VRT)	13 461	
Pascal Bernier : le syndrome plastique		A. Goldberg	CBA/L'Image Latente/M. de Wouters Prod./RTBF	16 113	
Vojar		M. Bochet	CBA/Need Productions/MCF/RTBF	20 097	
Boujour		B. Andrien	CBA/Fonds du Cinéma Ville de Bxl/La production	10 483	
La parenthèse et le retour en Bohème		E. Houdova	CBA/Cobra Film/RTBF/MCF	17 353	
Brut ?		J. Spingard	CBA/BR Keley/Télé Mons Borinage	5 392	
Sur la pointe du cœur		A. Lévy-Morelle	CBA/Sokan/RTBF/MCF	44 621	
Chasseurs d'étoiles		F. Dumont	CBA/Triangle 7/RTBF/MCF	4 958	
Miss in dreams		M. van Hoogenbermt	CBA/Entre Chien et Loup/MCF/Triangle 7/RTBF	27 268	
Slumberland		J. de Breucker	CBA/lef asbi	18 096	
Lever de drapeau papou filmé par un otage		P. Simon et J. Van Den Eynde	CBA/Underworld.	9 668	
2002		Le chemin de la patate douce dérape à Ilaga	P. Simon	CBA/Underworld	12.643
		L'homme à moitié dégelé	D. De Valck et A. Deligne	CBA/Cobra Films/RTBF/MCF/ADR	18.344
	Heureux séjour	M. Bergman	CBA/Luna Blue Film	12.395	
	Echographie	T. de Thier	CBA/Magellan Production/RTBF/Yenta Production/Image +/Cosip/MCF	17.600	
	Chants de simplification	R. de Putter	CBA/Le bureau des Arts/Cobra Films/MCF/Fondation Spes/RTBF	19.336	
	L'occupation des sols	M.F. Plissart	CBA/Michel de Wouters Productions/MCF/ARTE Belgique/RTBF	9.916	
	Parle	A. Closset	CBA/Athanon/GSARA	3.718	
	La décomposition de l'âne	N. Toussaint & M. Iannetta	CBA/Image Création/RTBF/MCF/Mediadiffusion/ARTE Belgique	22.087	

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LE CBA ET TERMINES

Iran - sous le voile des apparences	T. Michel	CBA/Les Films de la Passerelle/MCF/RTBF	17.353
Hübert Nyssen, portrait en 22 fragments	M. Mandy	CBA/Saga Film/MCF/RTBF	9.916
Une leçon de tolérance	R. Beeckmans	CBA/Image Création/RTBF/MCF	32.226
Saya & Mira, rêves perdus	J. Krajinovic	CBA/Dérives/RTBF	12.395
Nosotros	D. Martinez-Vignatti	CBA/Lux Fugit Film/MCF/RTBF	48.049
A l'ombre d'une mémoire	M. Balci	CBA/GSARA/MCF/RTBF	12.395
Benjamin	K. Libert	CBA/Tabula Rasa	33.713
Les passagers de l'Alsace	R. Rombout	CBA/Good & Bad News/RTBF/MCF	11.000
Barrières	A. de Halleux	CBA/L'Indien Productions	7.491

2003

Titre	Réalisateur	Producteur	Aide CBA en euros
Une journée ordinaire	C. François	CBA/PBC Pictures/MCF/RTBF	6.197
De sable et de ciment	J. Leon	CBA/Novak Prod/RTBF/MCF	20.782
La mine d'or au bout du couloir	P. Capart	CBA/Michel de Wouters Prod/RTBF	12.500
Mfumu Matensi : le dernier des pionniers	N. de Borman & S. Tilman	CBA/Aësbehel & Eklektik Prod	20.570
Derrière la forêt	U. Knorr	CBA/Laterna Magica	21.916
La terre de 48	B. Rima	CBA	12.000
Michael Blanco (fiction)	S. Streker	CBA/Let's Go Prod/MG Prod/Canal+/RTBF/MCF	14.874
Kingelez : Kinshasa, une ville repensée	D. Dumon	CBA/Piksa/VAF/RTBF	4.000

Source : d'après les bilans du CBA.

Source : d'après les bilans du CBA.

WALLONIE IMAGE PRODUCTION : WIP

«Chargé de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'œuvres de création», le WIP accueille depuis plus de 20 ans, des projets élaborés par des réalisateurs de l'ensemble de la Communauté française en accordant une priorité donnée aux missions d'accueil, de développement et d'accompagnement des projets.

Le WIP fonctionne avec des crédits publics dont l'essentiel provient de la Communauté française (204 746 EUR), ainsi notamment qu'une aide à l'emploi du FBI (25 203 EUR) et du FOREM (3 812 EUR), un subside de la Loterie Nationale (18 500 EUR) et de l'AWEX (12 074 EUR). La plus grande partie de ses dépenses est consacrée à l'aide à la production, ensuite à la diffusion et à la promotion. Cette structure accompagne et encadre les films depuis la lecture du projet, et assure une aide en liquidités et en matériel ainsi que la promotion et la diffusion des œuvres terminées sur les marchés internationaux et dans les festivals belges et étrangers.

WIP : AIDES À LA PRODUCTION

L'aide à la réalisation de films d'auteurs est la mission la plus importante du WIP. Les décisions d'aides concernant les films à coproduire sont prises par le Conseil d'Administration du WIP qui agit ainsi en tant que Comité de lecture. Envisagé comme une structure complémentaire à la Commission de Sélection, le WIP ne constitue pas seulement une source de financement des films, mais aussi un lieu d'accueil qui intervient aux différents stades du processus de production des films, de l'écriture à la finition.

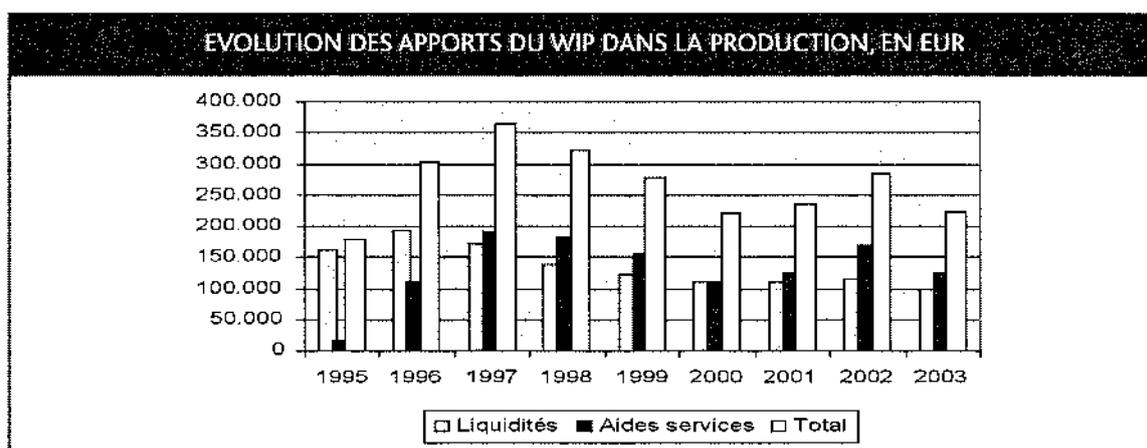
Le WIP finance, en coproduction, des films et des vidéos (principalement des documentaires de création et des «premières œuvres» de jeunes auteurs) essentiellement destinés aux chaînes de télévision, bien que l'atelier ne requiert pas l'obligation de participation d'une chaîne dans les projets qu'il soutient. L'aide moyenne en liquidités varie entre 2 231 EUR et 17 000 EUR par film ces deux dernières années. En plus des aides à la production, le WIP octroie des aides aux repérages qui permettent de développer un projet ainsi que des aides à la finition depuis 2003. Enfin, cet atelier développe une politique d'aides en services.

L'aide à la production représentait 34,42% du total des dépenses en 2002, et 28,34% des dépenses en 2003, auxquels il faut ajouter l'aide à la promotion de 15,47% en 2002 et 15,21% en 2003, soit un total d'aide de 49,89% en 2002 et 43,55% en 2003.

Le nombre de projets aidés, ainsi que les montants investis par le WIP au cours des dernières années, se présentent comme suit :

Année	Nombre de projets aidés	LES APPORTS DU WIP DANS LA PRODUCTION, EN EUR		
		Liquidités	Aides services	Aides à la production Total
1995	17	161.304	17.360	178.664
1996	15	192.101	110.417	302.518
1997	15	172.137	191.510	363.647
1998	12	138.712	184.569	323.281
1999	14	121.521	156.059	277.580
2000	20	110.883	109.433	220.315
2001	30	111.094	124.938	236.032
2002	35	114.772	170.560	285.332
2003	33	99.576	124.670	224.246

Source : d'après les bilans WIP.



Le montant des aides en liquidités est essentiel pour les auteurs comme apport dans la production. En outre, le fait que le WIP intervient souvent comme premier partenaire dans le budget global d'un film donne un coup de pouce pour convaincre d'autres coproducteurs susceptibles de s'associer au projet.

Par ailleurs, le WIP apporte, en plus des liquidités, des aides en services sous la forme de matériel professionnel de tournage et de montage mis à la disposition des réalisateurs. Ce matériel est mis à la disposition du WIP par la Communauté française. Depuis 1991, le WIP s'est associé à Dérives afin de constituer en Wallonie un pôle commun de matériel de tournage et de montage, mis à la disposition des cinéastes ou d'autres ateliers, sur base d'un plan d'équipement à long terme. Ces apports en services augmentent en conséquence la participation du WIP dans les budgets de production et les parts de recettes nettes.

En 2002, le WIP a attribué 10 aides à la production et 3 aides au développement pour un apport total en liquidités de 114 772 EUR. Par ailleurs, 26 projets ont reçu une aide en services pour un total de 170 560 EUR, parmi lesquels 16 projets que le WIP coproduit sans apports en liquidités ou ne coproduit pas.

En 2003, le WIP a octroyé 5 aides à la production, 2 aides à la finition et 4 aides aux repérages pour un apport total en liquidités de 99 576 EUR. Par ailleurs, 25 projets ont reçu une aide en services pour un total de 124 670 EUR, parmi lesquels 17 projets que le WIP coproduit sans apports en liquidités ou ne coproduit pas.

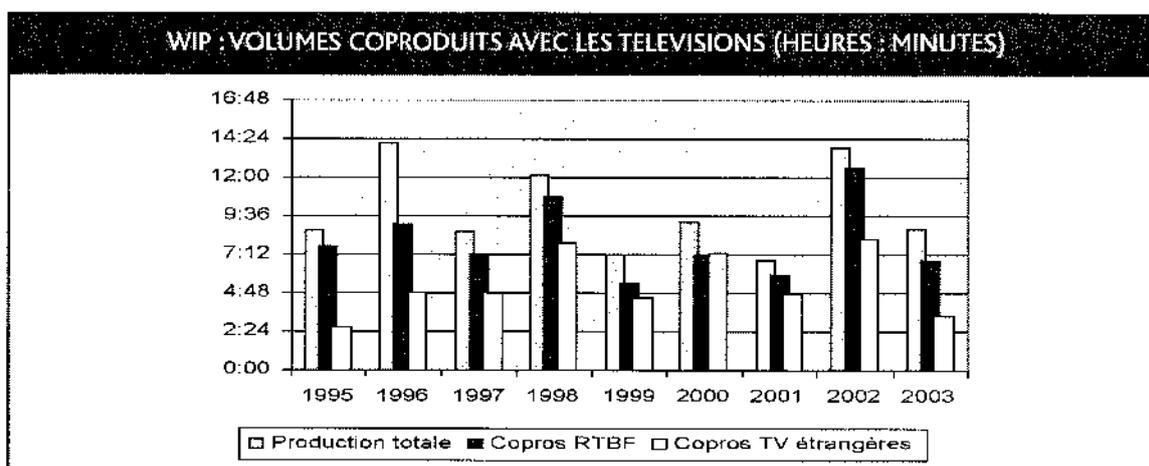
Pour la période 1995-2003, 50,7% des aides ont été attribuées en liquidités et 49,3% en aides services.

Depuis 1997, le montant global des aides en services dépasse le niveau des aides en liquidités. Le nombre de films aidés a considérablement augmenté ces 3 dernières années (plus de 30 projets retenus chaque année). Par contre, l'intervention moyenne par projet en liquidités diminue régulièrement pour atteindre 3 017 EUR en 2003. Parallèlement, l'intervention moyenne en services de prêts de matériel s'élevait à 3 778 EUR par projet en 2003.

WIP : VOLUMES DE PRODUCTION

	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	7	8:45	5	7:46	2	2:40
1996	14	14:06	8	9:03	4	4:46
1997	10	8:38	7	7:12	4	4:50
1998	15	12:08	11	10:50	7	7:53
1999	8	7:12	6	5:26	5	4:32
2000	10	9:16	8	7:11	7	7:20
2001	9	6:52	7	5:56	5	4:43
2002	12	13:52	10	12:40	5	8:11
2003	11	8:50	8	6:50	4	3:22

Source : d'après les bilans du WIP.



Le WIP a produit ou coproduit 96 titres au cours de la période 1995-2003, soit un volume total de 89 heures 39 minutes, représentant une production moyenne de 9 heures 57 minutes par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres.

Durant cette même période 1995-2003, 43 titres ont été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères pour une durée totale de 48 heures 17 minutes, soit 53,86% du volume total produit durant cette période.

81,33% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF soit 70 titres pour 72 heures 54 minutes. La fréquence de participation de la RTBF dans la production du WIP s'est développée au cours des années et montre que la chaîne publique continue d'être un partenaire privilégié, malgré un ralentissement observé en 2003.

WIP : SOURCES DE FINANCEMENT DES COPRODUCTIONS

WIP : PARTICIPATIONS FINANCIERES DANS LA PRODUCTION							
Année	WIP	CCAV	RTBF	Autres parts belges	TV étrangères	Autres parts étrangères	Total
1995	6,60%	18,53%	15,77%	26,87%	8,65%	23,58%	100,00%
1996	12,63%	18,33%	16,91%	29,54%	9,81%	12,78%	100,00%
1997	16,31%	13,14%	14,94%	33,28%	13,55%	8,78%	100,00%
1998	11,66%	21,28%	17,64%	23,62%	13,76%	12,03%	100,00%
1999	11,97%	13,84%	7,23%	27,05%	23,17%	16,74%	100,00%
2000	9,51%	18,16%	9,21%	24,48%	20,06%	18,59%	100,00%
2001	9,92%	21,92%	8,89%	17,99%	22,09%	19,21%	100,00%
2002	8,64%	19,60%	8,90%	40,94%	10,60%	11,31%	100,00%
2003	10,70%	18,18%	14,89%	31,43%	5,35%	19,44%	100,00%

Source : d'après les bilans WIP .

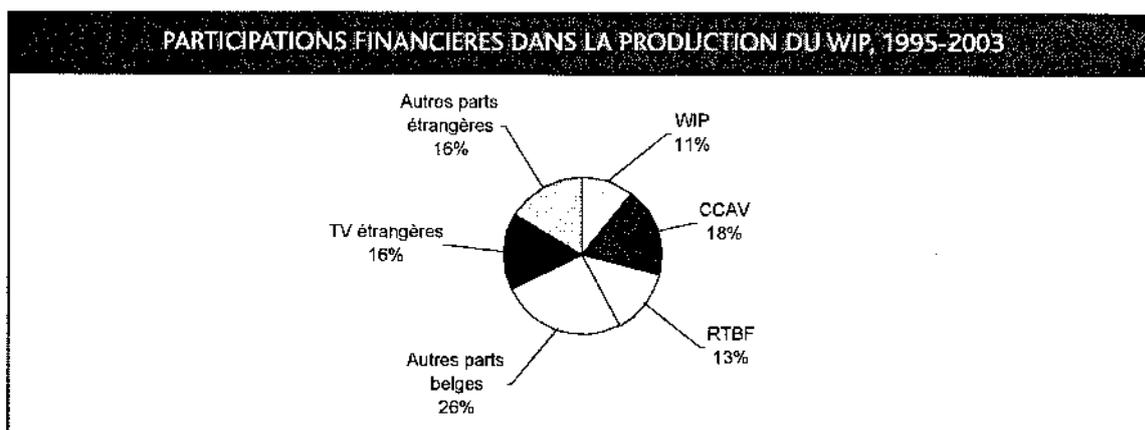
Concernant les parts investies par les différents partenaires, le tableau ci-dessus montre l'ampleur financière de cette participation à partir des données budgétaires concernant les années où s'effectuent les investissements.

Ces chiffres font état de la diversification des sources financières permettant la production des projets du WIP. Au total, sur la période 1995-2003, la contribution financière du WIP s'élève à 10,9% des devis, celle des chaînes de télévision étrangères à 15,8% des devis, celle de la RTBF à 12,9% et celle du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française à 18,3%.

On soulignera aussi l'ancrage belge des sources de financement de la production du WIP : au total, 67,8% de son financement provient de partenaires de la Communauté française, entre 1995 et 2003.

La part des investissements de la RTBF dans les coproductions du WIP a connu une reprise en 2003, tandis que la part des investissements des chaînes étrangères a fortement diminué.

Parmi les chaînes étrangères qui ont coproduit avec le WIP ces dernières années, on citera principalement ARTE notamment via la cellule ARTE-Belgique, et dans une moindre mesure, YLE Finlande, Planète, ...



WIP : COÛTS MOYENS DES COPRODUCTIONS

Les chiffres qui suivent sont également basés sur les données budgétaires des films terminés chaque année qui ont reçu une aide du WIP.

On constate que le coût moyen d'un documentaire coproduit par le WIP ces trois dernières années reste en moyenne inférieur de moitié à celui d'un documentaire coproduit avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films. Cette observation confirme le fait que le WIP soutient majoritairement une production de premières œuvres de jeunes réalisateurs réalisée avec de petits budgets et sans la participation obligatoire d'une chaîne de télévision dans la coproduction.

Avant toutes choses, il convient de souligner que, le nombre de films produits annuellement étant relativement faible, le comportement exceptionnel d'un seul film (au niveau des coûts) peut tirer le coût moyen vers le haut ou vers le bas, suivant les années.

On observe une diminution sensible du coût moyen de production des documentaires coproduits par le WIP en 2003 : celui-ci est descendu à 177 614 EUR par film cette année, contre 220 268 EUR par film en 2002.

Cette tendance est due à la baisse des apports des différents partenaires qui soutiennent la production documentaire en Communauté française.

Cette tendance indique aussi que les réalisateurs et les producteurs sont de plus en plus amenés à produire leurs films avec des moyens réduits dans un contexte de restrictions budgétaires.

COUT MOYEN DES FILMS COPRODUITS PAR LE WIP			
Année	Nombre de films	Coût total en EUR	Coût moyen en EUR
1995	7	1.982.176	283.168
1996	11	1.639.678	149.062
1997	10	1.341.389	134.139
1998	14	2.115.915	151.137
1999	8	1.424.341	178.043
2000	10	2.366.892	236.689
2001	9	1.847.042	205.227
2002	12	2.643.218	220.268
2003	11	1.953.759	177.614

Source : d'après les bilans WIP .

WIP : ACTIVITES DE PROMOTION ET DIFFUSION

Le WIP étant un atelier d'accueil comme le CBA, il entre aussi dans sa mission de favoriser la promotion et la diffusion des œuvres de création qu'il a produites ou coproduites.

On notera que les coproducteurs du WIP peuvent également promouvoir et vendre les mêmes programmes. C'est principalement le cas de la RTBF : lorsqu'une production est coproduite par la RTBF, cette dernière et le WIP se partagent les territoires de diffusion et de vente au cas par cas. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, avec d'autres coproducteurs. Dans les cas où le WIP n'assure pas lui-même les ventes de ses coproductions, l'atelier bénéficie d'une recette nette provenant d'une rétrocession de droits de la part du coproducteur qui a réalisé la vente.

Le WIP assume en partie le financement de la promotion de ses films et vidéos, avec l'aide du service de promotion et de diffusion du Ministère de la Communauté française, du CGRI et de Wallonie Bruxelles Images. Les postes sur lesquels intervient le WIP en matière de promotion, de vente et de diffusion, sont les suivants : édition de catalogues, fiches techniques des films ; textes des films ; photos destinées à la presse ; copies de films ou vidéocassettes ; inscription et envoi de copies dans les festivals et marchés ; contrats de distribution et de ventes. Depuis 2000, le WIP a également créé, avec l'aide de l'AWEX, un site Internet destiné aux acheteurs. En outre, un catalogue thématique français-anglais est réalisé en commun avec le CBA.

Ces frais sont récupérés par le WIP sur les recettes brutes de diffusion. En outre, le WIP prélève une commission de 25% sur les recettes brutes de diffusion pour ses frais généraux de promotion (frais administratifs, salaires, etc.). Ce qui reste des recettes se répartit en fonction du contrat avec les producteurs, au prorata des participations de chaque partenaire dans le financement de la production.

Les aides à la promotion et à la diffusion représentent 15,5% des dépenses du WIP en 2002 et 15,2% en 2003. A noter que les dépenses de promotion-diffusion incluent les frais de personnel liés à cette activité.

Les recettes brutes de diffusion proviennent essentiellement des cessions de droits aux chaînes de télévision et dans une plus faible mesure, des cessions de droits à des distributeurs, des locations, projections et ventes diverses. Ces recettes brutes incluent également les quotes-parts sur les diffusions en provenance des producteurs : lorsque le WIP n'assure pas lui-même les ventes, il bénéficie en effet d'une rétrocession de droits de la part du producteur qui a réalisé la vente. Ces parts restent faibles par rapport au reste de l'activité de diffusion du WIP.

Les recettes de ventes et de locations représentent 13,1% des recettes totales en 2002 et 9,2% des recettes en 2003.

En 2002, les recettes brutes de ventes ont enregistré une baisse de 15,13% pour atteindre 48 219 EUR, suivie d'une nouvelle chute de 32,7% pour atteindre 32 463 EUR en 2003.

Les ventes aux chaînes étrangères se réalisent essentiellement auprès de télévisions européennes, et représentent la majorité des recettes brutes de la période envisagée. Parmi les chaînes étrangères avec lesquelles le WIP a conclu des contrats de vente ces dernières années, on peut notamment citer Planète France, Allemagne, Italie, YLE Finlande, NOS Hollande, RTSI Suisse, KTO-TV France, First Run USA, SRC RDI Canada, RAI Sat Italie, TV5, ...

Les ventes aux chaînes de la Communauté française, en l'occurrence à la RTBF, restent plus marginales. On rappellera que la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les préachats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction. La chaîne publique représente dès lors un créneau de diffusion important pour les produits du WIP.

Enfin, le nombre de sélections et de prix obtenus dans les festivals du monde entier témoignent aussi de l'importance des efforts de promotion réalisés par le WIP. La fréquentation de festivals ou les prix obtenus apportent une plus value aux films qui se font connaître à l'étranger, et influencent positivement la carrière de ces films sur les marchés étrangers.

WIP : NOMBRE DE CONTRATS DE VENTES ET LOCATIONS				
	Ventes TV	Autres ventes/locations	Total ventes/locations	Titres vendus/loués
1995	11	3	14	9
1996	17	5	22	14
1997	28	4	32	25
1998	59	4	63	27
1999	17	3	20	14
2000	13		13	10
2001	16	4	20	15
2002	12	8	20	16
2003	14		14	11

Source : d'après les bilans WIP.

WIP : RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATIONS EN EUR			
	Recettes brutes	Coûts promotion/diffusion	Recettes rétrocédées aux producteurs
1995	60.831	38.794	29.305
1996	68.583	37.346	32.226
1997	44.258	45.491	21.691
1998	120.754	54.710	64.769
1999	67.494	37.395	44.246
2000	43.881	51.005	17.868
2001	56.818	49.464	15.623
2002	48.219	56.713	33.705
2003	32.463	53.461	38.102

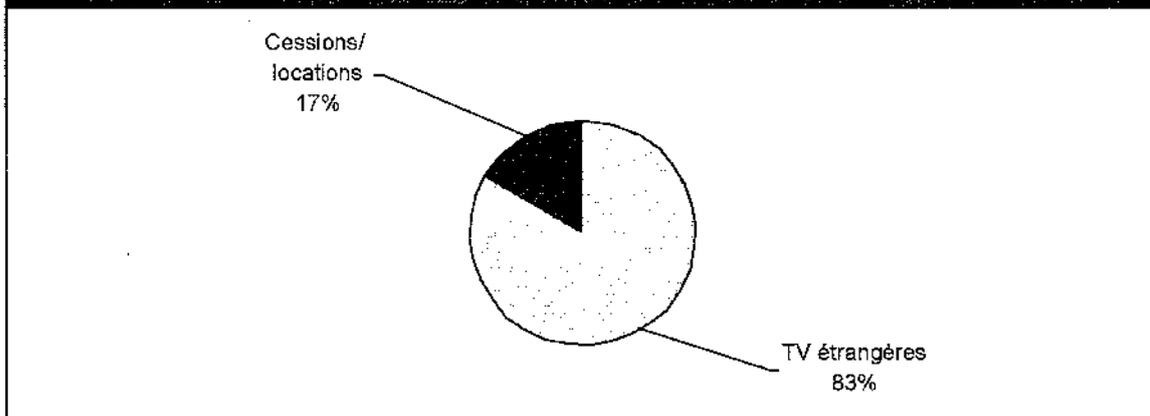
Source : d'après les bilans WIP.

WIP : DIFFUSION DANS LES FESTIVALS

	Nombre de festivals	Sélections/diffusions	Titres sélectionnés	Prix obtenus
1995	60	103	26	10
1996	46	76	25	5
1997	40	58	19	15
1998	58	80	30	14
1999	51	69	19	18
2000	41	70	31	12
2001	38	49	19	16
2002	35	58	26	6
2003	125	148	25	28

Source : d'après les bilans WIP.

WIP : ORIGINE DES RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATIONS, 2002-2003



Note : Pour rappel, la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les préachats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction.

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LE WIP ET TERMINES

2000			
Titre	Réalisateur	Producteur	Aide WIP en EUR
A l'école de la providence	G. Preszow	Dérives/WIP/RTBF/ARTE/MCF	28.594
L'Atelier	I. Rabadan	Need Prod/WIP/RTBF/MCF	12.444
Ce tant bizarre Monsieur Rops	T. Zéno	Zéno Films/WIP/RTBF/ARTE/MCF	17.353
Des vies sans importance	R. Beeckmans	Image Création/WIP/RTBF/MCF	7.809
La Devinière	B. Dervaux	Films du Fleuve/Dérives/WIP/ARTE/MCF	47.373
Odile, fille de lumière	R. Halloy	Grimoire/AJC/WIP	1.790
Oscar Niemeyer, un architecte engagé dans le siècle	M.-H. Wajnberg	Wajnbrosse Prod/WIP/RTBF/ARTE/MCF	9.916
Ouvrières du monde	M.-F. Collard	Latitudes Prod/WIP/RTBF/ARTE/MCF	71.592
Seule avec la guerre	D. Arbid	Versus Prod/WIP/RTBF/ARTE/MCF	24.988
Les trois petits popotins	M. Gomez	Alexis Films/WIP/RTBF/Canal+/MCF	3.146

DOCUMENTAIRES AIDES PAR LE WIP ET TERMINEES

2001

Titre	Réalisateur	Producteur	Aide WIP en EUR
Arbres	M.-A. Roudil et	Cobra Films/WIP/RTBF/ARTE/MCF	29.487
S. BBruneau			
Baria et la grand mariage	M. Bonmariage	Nota Bene/WIP/RTBF/ARTE/MCF	14.874
Comme je la vois	K. De Villers	Simple Prod/Gsara/WIP/ARTE/MCF	16.059
La fabrique d'anges	E. Visnyei	Les Images/WIP/MCF	13.138
Gao Rang	C. Grunspan	Saga Films/WIP/RTBF/MCF	17.353
Mademoiselle au paradis	M. Mandy	Luna Blue/WIP/RTBF/MCF	19.187
Ninos	J.-L. Penafuerte	Entre Chien et Loup/WIP/RTBF/MCF	32.474
Rêve de papier	M. Loth	WIP/RTBF	8.180
La ville invisible	P. De Pierpont	Dérives/WIP/RTBF/MCF	32.426

2002

Titre	Réalisateur	Producteur	Aide WIP en EUR
A mon père	S. Rezek	Dérives/WIP/RTBF	12.087
Aux frontières	D. Arbid	Versus Production/WIP	15.000
Le dialogue des cultures : pour te parler de nous	J.-L. Stock	Caméra Enfants Admis/WIP	3.851
Feu ma mère	S. Dryers & T. Tirtiaux	Dérives/WIP/RTBF/MCF/ARTE	30.427
Histoire de ma vie racontée par mmes photographies	B. Lehman	Dovfilm/WIP/MCF/RTBF/ARTE	17.353
L'homme de Pâques	T. Lavachery RTBF/Canal+ Belgique	YC Alligator FiFilm/WIP/MCF/	8.676
Le Krone : l'Autriche entre les lignes	N. Borgers	Entre Chien et Loup/WIP/MCF/RTBF/ARTE	18.592
Racines lointaines	P. Y. Vandeweerd	Cobra Films/WIP/RTBF/MCF/Gsara	39.663
Radio Schizo	K. Rondia	iota production/WIP/MCF/RTBF/Gsara	16.462
La raison du plus fort	P. Jean	CVB/WIP/MCF/RTBF	22.806
Tata	B. Van Gils & L. Reyboz	Lux Fugit Film/WIP/MCF/RTBF	33.342
Terres de confusion	P. Stevenne	iota production/WIP/MCF/RTBF/ARTE	10.226

2003

Titre	Réalisateur	Producteur	Aide WIP en EUR
Déjà vu	E. Ledune	Got!oh my Got Films/WIP/RTBF/MCF	12.500
Eloignez vos tentes et rapprochez vos coeurs	M. Quintart	Lux Fugit Film/WIP/GSARA	24.842
La chaîne sans fin	C. François	Versus Production/WIP/RTBF/MCF	26.594
Le goût du Koumiz	X. Christiaens	Atouda/WIP	12.885
MAC's la lumière est à l'intérieur	L. Stine	To do Today/WIP/MCF/RTBF	13.634
Ma grand-mère, une héroïne?	T. De Perlinghi	Z-Company/WIP/RTBF/MCF/Canal+	3.718
Maisha ni karata	P. de Pierpont	Dérives/WIP/RTBF	20.663
Le portefeuille	V. Bierewarts	La Boîte,...Productions/WIP/MCF	12.500
Simenon et les gens d'en face	J. C. Riga et L. Michaux	Nord Films/WIP/RTBF/MCF	50.323
Tableaux dans un grenier : Roger La Croix	A. Dartevelle	Dérives/WIP/RTBF	12.708
Un simple maillon	F. Dumont	Les Films de la Mémoire/WIP/MCF/RTBF	18.654

Source : d'après les bilans du WIP.

COMPLEMENTARITE DES ATELIERS D'ACCUEIL AVEC LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

COMPARAISON DU NOMBRE DE PROJETS DOCUMENTAIRES AIDES PAR LA COMMISSION DE SELECTION AVEC CEUX AIDES PAR LE CBA ET LE WIP		
	Commission de Sélection	CBA et WIP
1995	30	36
1996	29	30
1997	23	29
1998	22	25
1999	27	31
2000	17	39
2001	19	49
2002	23	52
2003	37	57

Source : d'après les bilans WIP, CBA, et CCAV .

Pour se rendre compte de l'importance de l'activité des deux ateliers d'accueil au sein de la production documentaire en Communauté française, on peut comparer le nombre de projets documentaires aidés par ces deux ateliers avec le nombre de projets aidés par la Commission de Sélection des Films.

Globalement, si l'on considère la période 1995-2003, les deux ateliers d'accueil ensemble interviennent dans un nombre de projets de documentaires supérieur à celui de la Commission de Sélection, soit au total 348 documentaires aidés par les ateliers contre 227 par la Commission de Sélection durant la même période.

Certains documentaires aidés par les ateliers durant cette période ont également fait l'objet d'une aide de la Commission de Sélection, tandis que d'autres sont aidés par les ateliers d'accueil uniquement, ce qui montre la complémentarité des deux systèmes d'aides.

On rappellera que les ateliers fonctionnent avec une plus grande périodicité des instances de décision d'aides, et qu'ils octroient, en plus des aides en liquidités pour le développement et la production, des aides en services sous la forme de prêts de matériel, ce qui n'est pas le cas pour les documentaires aidés par la Commission de Sélection. De plus en plus de projets aidés par les ateliers reçoivent des aides en services sans nécessairement recevoir une aide en liquidités. En outre, les ateliers n'exigent pas les 15% de financement préalable d'une télévision, comme c'est le cas pour la Commission de Sélection (pour plus de détails, voir supra).

Si les deux ateliers aident un plus grand nombre de projets que la Commission de Sélection, la hauteur de leur intervention financière est cependant nettement inférieure, les aides à la production par projet, étant de trois à dix fois inférieures à celles octroyées par la Commission, suivant le type de projet.

LE CENTRE VIDEO DE BRUXELLES (CVB)

Association pluraliste fondée en 1975 sur le principe de favoriser l'expression des groupes ou des individus exclus des moyens de communication, le Centre Vidéo de Bruxelles travaille en étroite collaboration avec le secteur associatif et les auteurs. Il centre ses activités sur la Région de Bruxelles et de la Communauté française de Belgique.

Les productions du Centre Vidéo de Bruxelles relèvent du genre documentaire, de facture professionnelle, revêtant pour la plupart une portée pédagogique, ou d'éducation permanente.

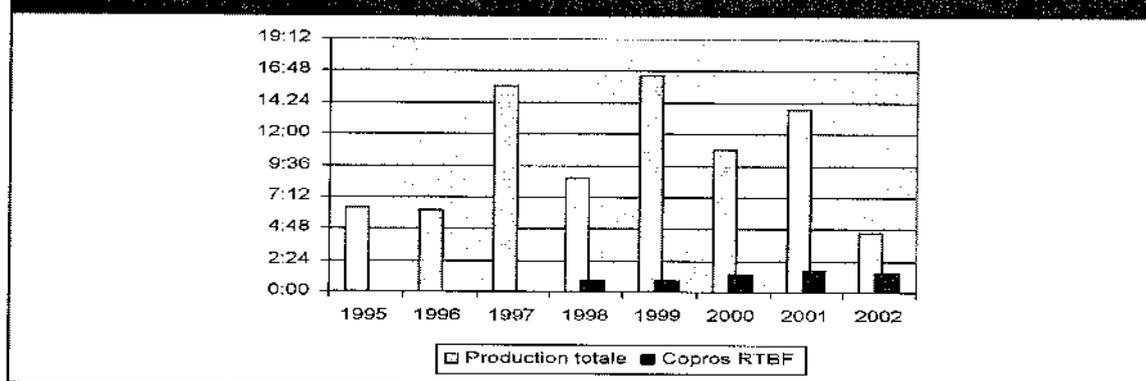
Le CVB prend des initiatives de production et offre des aides à la production, à la réalisation et à la diffusion, grâce à du personnel, du matériel de tournage et de montage et une infrastructure administrative.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CVB : TITRES ET DUREE

Année	Titres	Total production		Copros RTBF	
		Durée	Titres	Durée	
1995	12	6:26	0	0:00	
1996	14	6:15	0	0:00	
1997	18	15:42	0	0:00	
1998	15	8:42	0	0:52	
1999	15	16:27	1	0:52	
2000	11	10:47	2	1:20	
2001	11	13:53	2	1:39	
2002	8	4:34	1	1:30	

Source : d'après les bilans du CVB.

VOLUMES DE PRODUCTION DU CVB : 1995-2002



Le CVB a produit ou coproduit 104 titres entre 1995 et 2002, soit un volume total de plus de 82 heures en 8 années de fonctionnement. Sur la même période, la moyenne de production est de 13 titres par an pour plus de 10 heures de production. Les coproductions avec d'autres ateliers sont comprises dans ces chiffres : certaines coproductions ont réuni d'autres ateliers, comme le WIP, Dériver, le GSARA, l'Atelier Graphoui et le CPC.

En 2001 et 2002, 3 projets ont été coproduits avec la RTBF, tandis qu'un projet a reçu l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films.

A côté d'un secteur «auteur», le CVB développe un secteur «proximité» qui privilégie la production avec les associations ainsi que des aides en services et conseils à la production et à la réalisation. En outre, le CVB initie depuis dix ans des ateliers vidéo d'expression et de communication de jeunes dans les Maisons de Quartier et les Maisons de Jeunes de l'agglomération bruxelloise. Ces ateliers, situés notamment à Schaerbeek, Saint-Gilles et Forest permettent à des jeunes issus de l'immigration de s'initier au mode d'expression vidéo.

Le CVB participe activement, avec 9 autres associations partenaires, au Collectif «Coup de pouce», qui permet à des jeunes de réaliser de nombreux courts métrages, diffusés majoritairement dans le tissu associatif et exceptionnellement dans les écoles et à la RTBF (1001 cultures – Zone franche). En outre l'émission «Coup de pouce» est régulièrement diffusée sur Télé Bruxelles.

Enfin, le Centre Vidéo de Bruxelles assure la promotion et la diffusion de ses programmes sur les réseaux culturels et associatifs, les marchés et festivals et les chaînes de télévision. De plus, le Centre Vidéo de Bruxelles apporte une plus-value à sa production audiovisuelle en éditant des plaquettes pédagogiques ainsi qu'un catalogue de ses productions. Le Centre Vidéo de Bruxelles organise également des premières publiques de ses films autour de thèmes liés aux réalités culturelles et sociales.

Les diffusions s'opèrent soit au départ du Centre Vidéo de Bruxelles, ou de certains de ses coproducteurs, bon nombre de ces diffusions étant préparées dans des cadres bien ciblés.

En 2001, le CVB dénombrait au total, 345 vidéocassettes vendues et louées par le CVB directement à des associations et à des personnes privées, contre 203 vidéocassettes en 2002.

La circulation des programmes du CVB est également relayée par des distributeurs dont les principaux sont la Médiathèque de la Communauté française, qui a effectué 419 locations en 2001, et 433 locations en 2002. On citera également l'ADAV (Atelier de Diffusion Audiovisuelle) qui s'adresse aux réseaux culturels, éducatifs ou associatifs, en France, qui a fait l'achat de 180 vidéocassettes en 2001, et 155 en 2002.

Depuis quelques années, le Centre Vidéo de Bruxelles comptabilise encore des diffusions télévisées, notamment sur la RTBF, ARTE, Liberty TV, TV5 et Télé Bruxelles.

Concernant les festivals, le CVB compte 32 sélections et 1 film primé en 2001, contre 23 sélections et 3 films primés en 2002.

LE GROUPEMENT SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL : GSARA

Fondé en 1976, le GSARA a progressivement développé une production de films et de vidéos via un Service de production essentiellement axé sur la réalisation de documents liés à la mémoire collective, sociale et politique. Au travers de ses actions, le GSARA désire développer une prise de conscience, une connaissance critique des réalités de la société, mais surtout déployer les capacités d'analyse, les choix d'action et d'évaluation et particulièrement enrichir les attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Les champs d'activité du GSARA comprennent :

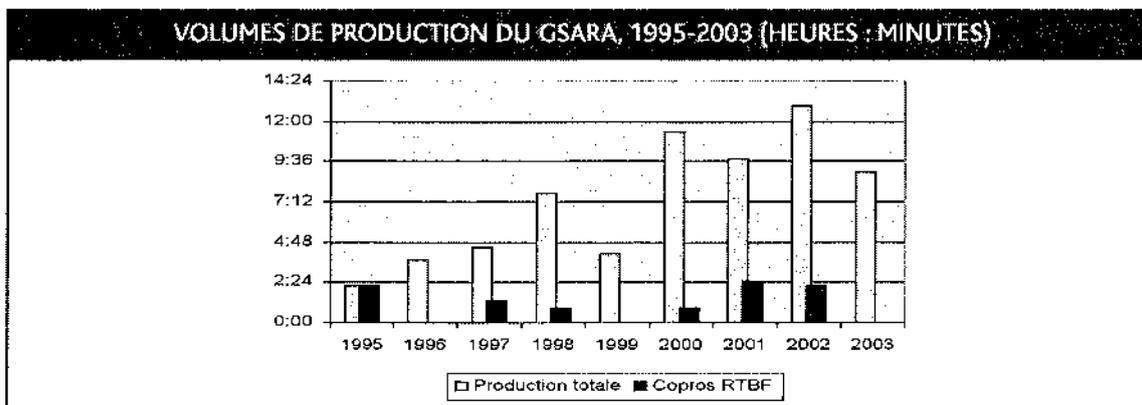
- Un atelier de production de films documentaires. Destiné aux documentaristes professionnels et amateurs soucieux de faire partager un regard sur le monde et de nouvelles formes d'écritures cinématographiques, l'atelier de production intervient à différents niveaux de l'élaboration des projets : aide au développement et à l'écriture, au tournage et à la postproduction.
- Un service de production et de réalisation de films à caractère pédagogique, social et politique.
- Un service de promotion et diffusion de films produits, réalisés et aidés par le GSARA auprès des festivals, des télévisions et du réseau associatif.
- Des ateliers de formation aux techniques de l'audiovisuel et aux technologies de l'information et de la communication.
- Un centre d'archivage.
- Une Médiathèque spécialisée en collaboration avec l'asbl DISC.

Le GSARA met en œuvre des collaborations avec d'autres ateliers de production de la Communauté française (CVB, CBA, WIP, AJC, Graphoui).

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU GSARA : TITRES ET DUREE

Année	Total production		Copros RTBF	
	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	3	2:13	3	2:13
1996	6	3:45	0	0:00
1997	6	4:31	2	1:18
1998	6	7:45	1	0:52
1999	5	4:07	0	0:00
2000	11	11:22	1	0:52
2001	18	9:44	3	2:31
2002	16	12:58	2	2:11
2003	17	8:58	0	0:00

Source : d'après les bilans du GSARA.



Le GSARA a produit ou coproduit 88 titres documentaires entre 1995 et 2003, soit un volume total de 65 heures 24 minutes, représentant une production moyenne de 7 heures 16 minutes pour 10 titres par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres. Au cours de la même période, 15,2% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF.

DÉRIVES

Créé en 1975, Dérives est dirigé depuis ses débuts par Jean-Pierre et Luc Dardenne. Implanté en Wallonie, l'atelier a permis de développer une production importante de documentaires de long et moyen métrage, et ce, en collaboration avec l'atelier d'accueil Wallonie Image Production.

Depuis la création de l'atelier, les frères Dardenne ont développé dans le secteur documentaire un travail de producteur-réalisateur axé essentiellement sur l'histoire du mouvement ouvrier et un travail de producteur qui a toujours privilégié «les œuvres qui regardent le monde (proche et lointain) dans les yeux avec attention et insistance».

La spécificité de Dérives est de promouvoir et défendre les auteurs qui peuvent donner à penser le monde, d'une part en produisant des premières œuvres, et d'autre part, de privilégier un travail à long terme en restant fidèle à certains auteurs. Cette ligne de conduite a notamment permis à l'atelier d'acquérir une reconnaissance internationale, ce qui facilite entre autres le montage de projets ambitieux sur le plan financier et artistique.

L'atelier de production Dérives initie chaque année plusieurs projets documentaires, principalement axés sur la réalité sociale, économique et historique. Dérives assume essentiellement le rôle de producteur délégué de projets que lui soumettent de jeunes réalisateurs. Partenaire du réalisateur, Dérives prend en charge le montage financier des projets en s'adressant aux Commissions d'aides nationales et européennes, aux télévisions belges et étrangères et aux autres producteurs indépendants. L'atelier assume aussi le rôle de coproducteur sur des projets belges ou étrangers.

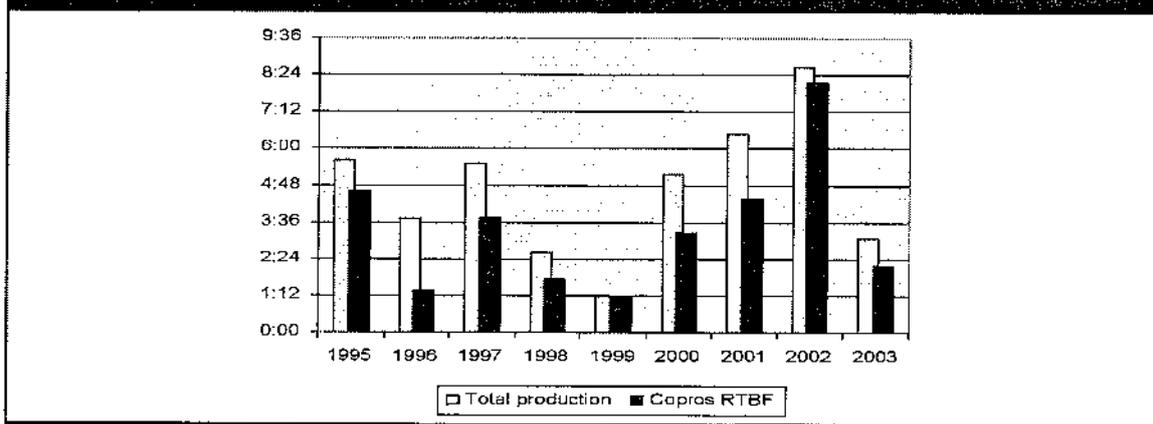
L'apport de Dérives se fait sous forme de liquidités et d'apports en matériel. Il faut en effet souligner que Dérives développe, en collaboration avec le WIP, un pôle de matériel installé avec l'aide du Ministère de la Communauté française. Les aides en matériel proposées par Dérives sont mises en commun avec le WIP. Le matériel acquis avec le WIP est complété par des acquisitions effectuées sur les fonds propres de Dérives. Depuis cinq ans, ce pôle de matériel a permis à l'atelier de mettre en place une infrastructure de tournage/montage performante qui peut être mise à la disposition des réalisateurs et diminuer ainsi de manière conséquente les besoins de financement en liquidités.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DERIVES : TITRES ET DUREE

Année	Titres	Total production		Copros RTBF	
		Durée	Titres	Durée	
1995	5	5:37	3	4:37	
1996	3	3:44	1	1:22	
1997	5	5:30	3	3:46	
1998	3	2:36	2	1:44	
1999	2	1:12	2	1:12	
2000	5	5:10	3	3:14	
2001	9	6:28	4	4:22	
2002	9	8:39	8	8:08	
2003	3	3:05	2	2:10	

Source : d'après les bilans de Dérives

VOLUMES DE PRODUCTION DE DERIVES, 1995-2003



Entre 1995 et 2003, Dérives a produit ou coproduit 44 titres, soit en tant que producteur délégué, soit en temps que coproducteur. Il s'agit d'un volume total de plus de 42 heures, représentant une production moyenne de 5 titres pour plus de 4 heures par an.

Au cours de la même période 1995-2003, 72,8% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF.

Sur les 44 titres produits ou coproduits entre 1995 et 2003, 17 ont été coproduits avec le WIP.

En matière de promotion, Dérives prend en charge l'organisation de premières, la constitution de dossiers de presse, les contacts avec la presse pour ses productions terminées.

Dérives assure le suivi des sorties salles de ses productions et leur diffusion dans le monde associatif en partenariat avec ses coproducteurs.

Les diffusions télévisées se font principalement sur la RTBF, ARTE, RTSI, ...

Ces deux dernières années, plusieurs titres ont fait l'objet de ventes aux chaînes de télévision, auprès de la RTBF, Télé Bruxelles, RTSI Suisse, Planète Canada, TV5, et/ou de mandats de distribution.

Dérives participe à de nombreux festivals : 12 titres diffusés dans 48 festivals en 2002 ; 11 titres diffusés dans 80 festivals en 2003.

L'ATELIER JEUNES CINEASTES : AJC !

L'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !) a entrepris en 1997 une refonte complète du projet de l'atelier, avec une nouvelle équipe.

Après avoir produit un grand nombre de courts métrages de facture classique (principalement de fiction), souvent avec l'appui de la Commission de Sélection des Films, dans les années '90, les animateurs de l'Atelier ont effectué un radical retour aux sources.

L'atelier a pour philosophie de favoriser exclusivement des productions réalisées selon un mode de production dit «no budget» ou «low budget», grâce aux investissements en travail et en temps des animateurs de l'atelier. Suivant une logique d'atelier, AJC ! propose aux auteurs un accompagnement technique et artistique tout au long du processus de réalisation, de post-production et de diffusion de leurs films.

La production de l'atelier se distingue par la singularité, le caractère d'essai et d'expérimentation de ses films, le mélange des genres et des supports, la porosité des frontières entre fiction, documentaire, cinéma d'intervention, ...

Au cours des 5 dernières années, l'AJC ! a réalisé, avec de très petits budgets, 55 titres pour 19 heures 18 minutes de production, soit une moyenne de 11 titres par an pour 3 heures 51 minutes de production.

Depuis 2002, une collaboration avec le CVB a permis la coproduction de plusieurs films.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'AJC ! : TITRES ET DUREE		
Année	Titres	Durée
1999	8	3:15
2000	13	5:53
2001	13	4:37
2002	11	2:38
2003	10	2:54

Source : d'après les bilans de l'AJC !

L'intervention de l'AJC ! consiste essentiellement à accompagner les projets retenus sur le plan logistique, ainsi qu'à apporter une aide technique grâce à du matériel de tournage léger et du matériel de post-production. L'atelier assure la maintenance et le prêt de ce matériel acquis avec l'aide de la Communauté française.

Concernant la diffusion, l'AJC ! propose ses films dans de nombreux festivals : 49 festivals ont accueilli les films de l'AJC ! en 2002 avec 1 prix obtenu, et 42 festivals en 2001 avec 2 prix obtenus.

L'AJC ! organise également des projections publiques dans des espaces spécifiques. Les diffusions télévisées sont plus rares : on notera Télé Bruxelles en 2003.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES

CONTEXTE GÉNÉRAL

Concernant la diffusion, on peut formuler quelques observations à partir des bilans des ateliers d'accueil qui sont assez représentatifs de l'évolution des marchés puisque ces structures sont actives au niveau de la promotion et de la diffusion, en Belgique, et à l'étranger.

Les principaux contrats de ventes des deux ateliers d'accueil se font en télévision, soit plus de 83% des recettes de diffusion, les ventes aux chaînes étrangères restant majoritaires. Rappelons que la RTBF étant coproducteur de plus de la moitié des programmes des ateliers, elle dispose des droits de diffusion des films coproduits et reste le principal créneau de diffusion de ces produits. Les autres créneaux de diffusion sont les diffusions dans les festivals, en salles, des projections exceptionnelles en Belgique ou à l'étranger de plus en plus nombreuses, ou des cessions de droits en cassettes vidéo pour des médiathèques ou des bibliothèques spécialisées. Les locations de films et les cessions de droits représentent les 16% restant des recettes de diffusion des deux ateliers.

La télévision est aujourd'hui un partenaire dominant, sinon obligé, tant sur le plan de la diffusion que de la production. On rappellera notamment que lorsque les télévisions interviennent dans le montage financier d'un film, c'est en contrepartie des droits de diffusion sur leur antenne.

Créneau a priori privilégié pour la diffusion de documentaires, mais pour quels types de programmes? Les productions ou achats destinés à alimenter les grilles de programmes des chaînes sont en fait nettement orientés par les objectifs et les stratégies de chaque case de programmation selon le type de chaîne. Si les cases réservées aux documentaires semblaient auparavant relativement modulables, de nombreuses télévisions privilégient aujourd'hui des produits de plus en plus formatés et consensuels, et recherchent des formules pour fidéliser le public. Les regards d'auteurs sont peu compatibles avec ce type de programmation et les chaînes ont tendance à se substituer aux producteurs en exprimant des exigences de plus en plus spécifiques. La question qui se pose aujourd'hui concerne la place, dans les grilles de programmes des télévisions, du documentaire de création.

En ces temps de crise et de mutation, les responsables de programmation recherchent des sujets fédérateurs comme les films historiques, animaliers, de science et découverte,

A titre d'exemple, on peut rappeler que le documentaire revient en force sur les chaînes de télévision françaises grâce aux succès d'audience de «docu-fictions» comme «L'Odyssée de l'espèce» sur France3, «Le dernier jour de Pompei» ou «D-day» sur France2, «Le temps des pharaons» sur Canal + ou «L'histoire du jour le plus long» sur ARTE. Le «docu-fiction» se généralise et tend à s'établir comme un genre, conçu pour le prime time, et exigeant des financements de plus en plus importants, au détriment d'autres œuvres à plus faible budget qui restent sous-financées par la télévision. Autre exemple, ARTE, dont la grille est composée à 40% de documentaires a systématisé la programmation d'un feuilleton documentaire à une heure de grande écoute, avec des sujets éclectiques et grand public.

Si les réalisateurs et producteurs de documentaires d'auteurs se sentent menacés par ces nouvelles tendances, les responsables de programmes, ne comptent pas pour autant abandonner les documentaires d'investigation, de société, touchant à l'histoire, la culture, l'aventure, les sciences, l'environnement, etc ... Selon ces derniers, les succès du documentaire en prime time donnent aux téléspectateurs l'envie de voir davantage de documentaires dans d'autres créneaux horaires.

C'est dans ce contexte que chaque année, les deux ateliers d'accueil participent aux grands marchés internationaux (MIP DOC, MIP TV, MIP-COM à Cannes, Sunny Side à Marseille, Forum d'Amsterdam, ...), avec l'aide du CGRI, de l'AWEX, et des services offerts par Wallonie Bruxelles Images. Afin de rationaliser leur travail auprès des acheteurs de télévision, le CBA et le WIP ont notamment réalisé en commun un catalogue thématique français/anglais, électronique et imprimé, comprenant plus de 300 titres.

Les chiffres d'affaires des ventes des 2 ateliers d'accueil montrent l'importance de leurs activités de distribution sur les marchés. Au total, ces ventes s'élevaient à 98 435 EUR pour le CBA et le WIP, en 2003. Les ventes de programmes sont réalisées essentiellement auprès des télévisions européennes. Elles permettent aux ateliers de rétrocéder chaque année des recettes aux coproducteurs des films, soit un total de 80 493 EUR pour le CBA et le WIP, en 2003.

Selon les ateliers d'accueil, les difficultés rencontrées dans la vente des films viennent principalement de la nécessité d'une adéquation des projets aux exigences des télévisions. Celles-ci étant très sensibles à l'impact commercial de leurs émissions et aux résultats de l'audimat, les films d'auteurs ou les premières œuvres ont plus difficile à trouver leur place dans les grilles de programmes.

Le CBA note également que les réorganisations en cours dans de nombreuses chaînes publiques européennes ont un impact sur le contenu des programmes. De nombreuses cases documentaires et art/culture disparaissent des grilles de programmes. Par ailleurs, les moyens financiers disponibles pour les coproductions diminuent, les chaînes préférant l'achat de programmes, moins coûteux.

Quant aux chaînes thématiques, leur programmation repose sur un ciblage plus précis de publics minoritaires. Ce sont en général les sujets animaliers, l'histoire, la musique qui se vendent le mieux sur ce marché. Il faut cependant noter que ces chaînes thématiques s'engagent sur des montants moins élevés que les chaînes généralistes existantes. Elles achètent à des taux inférieurs à ceux pratiqués par les chaînes nationales et ne financent qu'avec de petits budgets des films qui correspondent à leurs besoins.

LA DIFFUSION DANS LES FESTIVALS

Avant d'aborder les différents créneaux de diffusion du documentaire en Communauté française, il faut souligner l'importance de la diffusion du documentaire dans les festivals.

En effet, les festivals organisés en Belgique et à l'étranger assurent des fonctions de repérage, de reconnaissance et de promotion, essentielles surtout auprès des jeunes réalisateurs peu ou pas connus.

Ces festivals sont généralement considérés comme lieu de diffusion et de première confrontation avec le public, de premières œuvres et d'essais, ainsi que comme lieu autorisant le droit à l'expérimentation. Ils représentent un tremplin vers d'autres créneaux pour les réalisateurs et les producteurs car les participations ou les prix obtenus dans certains festivals réputés peut influencer de futurs acheteurs, d'autant plus que certains festivals élargissent leurs activités à des marchés.

Les festivals ont également permis d'affirmer la réputation des productions de la Communauté française à l'étranger et notamment de genres qualifiés de «documentaires de création», de «documentaires fictions», et d'œuvres originales dont les caractéristiques ne correspondent à aucune définition de genre, ni aux normes de la production courante.

Les deux ateliers d'accueil déploient une importante activité de promotion de leurs coproductions dans les festivals du monde entier (pour plus de détails, voir supra).

Il faut ajouter à cela que le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française et le CGRI poursuivent avec Wallonie Bruxelles Images la recherche de débouchés hors de nos frontières en assurant notamment une plus grande visibilité des productions de la Communauté française dans la plupart des grands marchés et festivals. Des aides à la promotion peuvent être attribuées à des documentaires, pour autant qu'ils soient sélectionnés dans un des festivals sélectionnés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

On rappellera qu'il n'existe plus en Communauté française qu'un seul festival exclusivement consacré au documentaire : «Filmer à Tout Prix», dont la onzième édition est programmée en novembre 2004. D'autres festivals, plus généralistes, incluent le cinéma documentaire dans leur programmation. Il s'agit principalement du «Festival international du film indépendant» de Bruxelles, du «Festival du film européen» de Bruxelles, du «Festival international du film francophone» de Namur, du «Festival du court métrage - Media 10/10» de Namur, du «Festival du cinéma méditerranéen» de Bruxelles et du «Festival des cinémas d'Espagne et d'Amérique latine» de Bruxelles.

LA DIFFUSION SUR LES CHAINES DE TELEVISION

En Communauté française, pour les années prises en compte dans la présente étude, les possibilités de diffusions télévisées s'articulent principalement autour des chaînes suivantes.

LA RTBF

La RTBF, entreprise publique culturelle autonome, constitue la radiotélévision de service public de la Communauté française de Belgique.

La RTBF diffuse les chaînes de télévision suivantes :

- **La Une** est une chaîne généraliste s'adressant à un large public. La priorité est donnée à l'information et à la connaissance générale grâce aux journaux télévisés, magazines et reportages, mais propose également des rendez-vous, quotidiens ou hebdomadaires au niveau du divertissement et du documentaire «spectaculaire».

- **La Deux** est née en mars 1997, et se définit comme une chaîne généraliste à connotation culturelle, avec la diffusion de films et séries en version originale, de magazines culturels, de documentaires; et la diffusion d'événements culturels et sportifs. Le 2 septembre 2002, La Deuxième chaîne de la RTBF a réorganisé sa grille de programmes et son habillage sous l'appellation La Deux. La Deux, veut cibler deux publics bien définis : les enfants et les jeunes d'une part, les personnes «actives» d'autre part grâce aux directs d'événements sportifs et culturels majeurs...
- **RTBF Sat** est une chaîne généraliste par satellite, à destination de l'étranger, lancée en novembre 2001. Elle propose 24 heures sur 24 une offre des productions propres de la RTBF : magazines, documentaires, musiques, émissions services, divertissements, et assure le relais en direct de ses programmes d'information. En outre, et en fonction des droits disponibles, la chaîne internationale de la RTBF diffuse en direct des événements sportifs, culturels ou politiques.

Si la programmation de la RTBF reste organisée en fonction de ses missions de service public, il convient de noter qu'elle est également aujourd'hui tributaire, d'un marché très concurrentiel où les chaînes belges et étrangères de plus en plus nombreuses se disputent les parts d'audience. Elle est également tributaire de la croissance du coût des programmes qu'elle est tenue de gérer en tenant compte des contraintes qu'impose le respect de l'équilibre budgétaire.

Depuis 2002, la RTBF est en pleine réorganisation avec le «Plan Magellan». En effet, le décret du Gouvernement de la Communauté française du 19 décembre 2002, comporte des dispositions permettant la mise en œuvre du «Plan Magellan», approuvé le 9 octobre 2002 par le conseil d'administration de l'entreprise et visant à «moderniser et à développer» la RTBF. Il s'agit principalement d'un plan de relance, de rénovation et de réinvestissement dans le service public de l'audiovisuel.

En télévision, le plan prévoit le repositionnement de l'offre TV articulée sur un ciblage spécifique des deux chaînes.

Pour ce faire, le plan prévoit notamment la responsabilisation finale des directeurs de chaînes sur la programmation et la cohérence artistique. L'allocation de moyens est attribuée aux différentes unités de programmes qui agissent en fournisseur des deux chaînes. Concrètement, les «centres régionaux» ont disparu pour laisser place à des unités de programmes regroupant des activités spécifiques. Les directions de ces unités de programmes sont localisées par sites :

- le site de Bruxelles accueille l'information, le sport et trois radios
- le site de Liège est consacré aux divertissements, jeux, variétés et fictions
- le site de Charleroi prend en charge les documentaires magazines, et émissions destinées à la jeunesse
- le site de Namur se concentre sur l'information wallonne

Quant au documentaire, sa présence dans les grilles de programmes est un élément déterminant de l'identité de service public de la RTBF. Sans développer une «ligne» éditoriale précise, chaque chaîne entend préserver l'expression de sensibilités diverses qui recouvrent l'ensemble du champ documentaire. De l'œuvre d'auteur au documentaire d'enquête en passant par les films de mémoire et d'histoire qui privilégient le témoignage, tous les genres documentaires trouvent leur place dans une programmation qui reste toujours aussi importante dans les grilles de La Une comme de La Deux. Cet éclectisme correspond aux exigences et aux besoins d'une chaîne publique généraliste.

Plusieurs cases sont ainsi consacrées au documentaire dans les grilles de programmes. Les diffusions sont prévues sur La Une et sur La Deux, dans les cases «Portraits», «Sociétés», «Histoire», «Découvertes», «Nature» et «Grands documents». Au total au moins 7 documentaires sont programmés chaque semaine en première diffusion.

Ces diffusions s'organisent comme suit :

Trois cases documentaires sur La Une proposent des sujets fédérateurs, touchant un large public, faciles à comprendre, non sous-titrés et susceptibles de faire de l'audience :

- le mardi : «Grands documents» (Histoire/Science) ;
- le dimanche : «Nature et aventure» en après-midi suivie de «Grands documents» (société) en soirée

Actuellement, quatre cases consacrées au documentaire sur La Deux proposent des programmes susceptibles de toucher un public recherchant une plus-value dans l'analyse et le traitement des sujets :

- le jeudi : une case «Histoire» suivie d'une case «Portraits» ;
- le dimanche : deux cases «Société» en soirée, la première consacrée à des sujets forts, de grande proximité et de préférence belges, la deuxième à des sujets plus larges et universels.

La Deux programme également, le mercredi, de manière non récurrente, des documentaires plus difficiles à classer dans un genre ou une case spécifique.

Pour alimenter ces différentes cases, la RTBF développe une politique d'achat et de préachat de documentaires, le nombre d'achats variant entre 220 et 240 films par an. Environ 22 films par an sont réalisés en production propre, tandis que les coproductions avec les producteurs indépendants varient entre 45 et 55 films par an.

Une partie non négligeable de la production indépendante diffusée sur la RTBF est réalisée en coproduction avec la chaîne publique (voir infra).

RTL-TV1

RTL-TV1 est la télévision privée de la Communauté française. Sa programmation est centrée autour d'un concept généraliste, avec la diffusion, aux heures de prime time, de produits susceptibles de recueillir les audiences les plus larges : informations, fictions et divertissements variés. La fiction «grand public» (films, téléfilms, séries) quotidiennement diffusée à ces heures reste un des points forts de la chaîne. Ses productions propres sont axées sur l'information et le divertissement et consistent notamment en magazines d'information ou de reportage comme Reporters, 7 jours, Controverse, A la flamande, I comme, Coûte que coûte, Tout s'explique, La chaîne ne réserve qu'une place marginale aux documentaires (moins de 1% de la programmation). Les achats hors fiction de ces dernières années portent principalement sur des programmes musicaux et de divertissement.

CANAL + BELGIQUE

Canal + Belgique est la chaîne à péage diffusée sur le câble en Communauté française en version analogique et en version numérique. Chaîne du cinéma et du sport, Canal + propose en outre régulièrement à ses abonnés des documentaires en tous genres, exclusifs et inédits, avec une préférence pour le monde animalier, le monde du cinéma, ou encore les événements culturels. Les documentaires représentent environ 7% du volume de diffusion de la chaîne.

Il faut encore ajouter que depuis 1999, les onze câblo-opérateurs couvrant la Wallonie et BRUTELE à Bruxelles, associés à Canal +, ont lancé un bouquet numérique de programmes thématiques à péage baptisé «Le Bouquet».

A partir du 29 octobre 2004, Canal + Belgique et Le Bouquet deviennent Be TV avec «Be Premium» et «Be Bouquet». «Be Premium» chapeaute six chaînes à la programmation axée sur le cinéma, le sport et des séries. «Be Bouquet» propose un total de 56 chaînes thématiques en regroupant les différentes offres du bouquet numérique. L'offre consacrée aux documentaires comporte 9 chaînes : «Animaux», «Discovery Channel», «Histoire», «National Geographic Channel», «Odyssée», «Planète», «Planète Thalassa», «Toute l'histoire» et «Voyage».

LES TELEVISIONS LOCALES ET COMMUNAUTAIRES

Les Télévisions Locales et Communautaires quant à elles ont centré leurs activités sur des productions propres consacrées principalement à des séquences d'intérêt local ou régional. La diffusion de productions extérieures y reste marginale et ponctuelle.

LA DIFFUSION EN SALLES

On constate que le réseau des salles commerciales qui constituait autrefois l'un des créneaux réguliers d'exploitation et de diffusion du cinéma documentaire n'est plus aujourd'hui qu'un créneau marginal, à l'exception de quelques réussites notoires et de manifestations événementielles qui continuent d'attirer, avec succès, certaines fractions de publics fidèles à ce type de programmation.

Par ailleurs, les possibilités de diffusion de documentaires de long métrage sont largement commandées par les critères et les logiques de programmation des exploitants, dont principalement le seuil critique d'entrées observé durant la première semaine d'exploitation.

Entre 1995 et 2003, 11 longs métrages documentaires ont été reconnus par la Communauté française afin de bénéficier des subventions à la diffusion octroyées sur base de la diffusion en salles (voir supra).

Malgré ce contexte difficile, il convient de mentionner quelques expériences heureuses de programmation dans les salles commerciales et les succès de certains documentaires de long métrage.

Le tableau qui suit reprend les recettes brutes d'exploitation enregistrées par les longs métrages documentaires belges programmés dans les salles commerciales à Bruxelles depuis 1995.

EXPLOITATION A BRUXELLES : LES LONGS METRAGES DOCUMENTAIRES BELGES ET LEURS RECETTES

Titre	Nombre d'entrées	Nombre de semaines	Recette brute en EUR
Saison 1995/96			
Les norms n'habitent nulle part	130	1	645
Beyrouth la rencontre	52	R1	248
Saison 1996/97			
Le rêve de Gabriel	3.702	3	19.921
Baka	1.230	6	6.544
Jean Ziegler	100	4	372
Le dossier B	18	2	78
Saison 1997/98			
Le rêve de Gabriel	10.651	*38	57.158
Attaville	780	8	4.118
Rosas danst Rosas	240	2	1.300
Tableau avec chutes	94	2	503
Misère au Borinage	86	R1	404
Mon frère, ma soeur, ...	85	1	421
Saison 1998/99			
Mobutu roi du Zaïre	5.849	4	31.860
Mon frère, ma soeur, ...	263	*2	1.435
Attaville	218	16	1.010
Misère au Borinage	128	R2	672
Saison 1999/2000			
Mobutu roi du Zaïre	6.342	*27	34.926
West Beyrouth	1.091	4	5.771
Saison 2000/01			
Wild blue	766	10	4.223
La Devinière	703	8	3.970
A l'école de la providence	87	1	495
Saison 2001/02			
Arbres	6.155	13	30.658
Sur la pointe du cœur	3.728	17	20.510
Nuages : lettres à mon fils	1.330	10	7.530
Le cas Pinochet	1.071	12	5.978
Made in USA	495	3	2.671
Saison 2002/03			
Iran sous le voile des apparences	3.475	17	20.655
De sable et de ciment	71	1	368
La raison du plus fort	66	1	343
Nous étions tous des noms d'arbres	33	1	170
Saison 2003/04			
Nous/Autres	311	6	1.745
Resist	247	5	1.343
Cinéastes à tout prix	210	3	1.267
Strip Tease (tournée cinéma)	155	1	1.085
La décomposition de l'âme	139	3	781
La raison du plus fort	128	*2	728
A l'ombre d'une mémoire	11	1	60

* = films ayant commencé leur carrière la saison précédente
R = Reprise

Source : d'après les données du Moniteur du Film en Belgique

Quant aux courts métrages documentaires, leur diffusion s'est marginalisée dans les salles commerciales au profit de la publicité et des bandes annonces. En effet, l'objectif prioritaire des exploitants est de maintenir un nombre maximum de séances par jour avec des films porteurs, de manière à assurer la rentabilité de leur activité. A la baisse du nombre de films programmés s'ajoute le phénomène du raccourcissement de leur durée. Cette situation favorise la diffusion de films de plus en plus courts, une durée de 5 à 6 minutes étant actuellement considérée par la plupart des exploitants comme la mieux adaptée à ce type de diffusion.

On assiste aussi à une quasi-disparition des courts métrages documentaires reconnus par la Communauté française dans le cadre des subventions à la diffusion octroyées sur base de la diffusion en salles (voir supra) : 1 par an, en moyenne, depuis 1995. Les courts métrages de fiction et d'animation connaissent quant à eux la tendance contraire. Ce phénomène est à mettre en relation avec la restructuration des aides automatiques opérée par la Communauté française, celles-ci accordant des primes moins élevées en faveur des documentaires en comparaison de celles accordées aux courts métrages de fiction et d'animation (voir supra).

Aujourd'hui, seuls subsistent encore des points d'exploitation en salles (commerciale et à vocation culturelle) qui programment des longs métrages documentaires avec un certain bonheur en s'appuyant sur une programmation souvent liée à un contexte «événementiel» et sur certains publics spécifiques fidèles à la philosophie de programmation de ces lieux. Les principaux acteurs qui donnent encore vie au documentaire en salle sont notamment, le Botanique (Bruxelles) dans le cadre de festivals comme «Filmer à tout prix» par exemple, l'Espace Delvaux, et d'autres salles soutenues par la Communauté française : l'Arenberg-Galeries (Bruxelles), le Plaza Art (Mons), le Forum (Namur), Le Parc - Le Churchill (Liège), le Nova (Bruxelles), l'Actor's Studio (Bruxelles), Le Parc (Charleroi), le Flagey (Bruxelles) et le Vendôme (Bruxelles).

L'Arenberg-Galeries (Bruxelles) réserve une place au documentaire de long métrage dans sa programmation hebdomadaire, avec des projections de films coproduits en Communauté française, accompagnées d'événements en avant-premières. On y trouve en plus une programmation «Documentaire sur grand écran», organisée par Cinédit (émanation de Cinélibre) un jeudi par mois en soirée, en collaboration avec Le P'tit Ciné (voir infra). On rappellera également la manifestation Ecran total, organisée par Cinédit à l'Arenberg-Galeries, qui propose chaque été une programmation qui se veut un tour du monde cinématographique. L'édition 2004 proposait 90 films en 90 jours et 900 séances dont un cycle consacré aux documentaires programmés par Le P'tit Ciné. Cinédit y organise encore des séances consacrées aux films sur l'art, «Ecran d'art».

Le Nova (Bruxelles), dont la programmation est dédiée aux films et vidéos de productions indépendantes n'est pas un écran commercial mais une association sans but lucratif. Le cinéma Nova favorise les approches alternatives, non conventionnelles ou simplement différentes dans le domaine audiovisuel. Dans sa programmation, on retrouve notamment des longs, moyens ou courts métrages documentaires ou expérimentaux qui n'ont pas de distribution en Belgique, ou qui sont réputés trop «difficiles» pour le circuit dit commercial.

Née en 1995, l'asbl Le P'tit Ciné propose une programmation d'une quarantaine d'œuvres documentaires par an, avec pour objectif de montrer dans les salles des films qui bénéficient rarement de la chance de rencontrer un public en dehors du petit écran. Chaque projection est considérée comme un événement, avec «des films classiques ou récents, célèbres ou méconnus, choisis tant pour leur sujet que pour leur qualité cinématographique»; de bonnes conditions de projection; le plus souvent en présence du cinéaste et accompagnée d'un débat ou d'une animation. Depuis deux ans, le cinéma Arenberg-Galeries accueille Le P'tit Ciné pour une de ses projections mensuelles. Des séances sont également programmées à l'Espace Delvaux à Bruxelles et au Musée du Cinéma.

A partir d'octobre 2004, Le P'tit Ciné propose un nouveau rendez-vous autour du cinéma documentaire, «L'expérience documentaire», en collaboration avec l'Arenberg-Galeries. Tous les deux mois, un dimanche en soirée (de 19:30 à 23:30) une double séance permettra la découverte de la diversité des écritures documentaires et le partage d'expériences de cinéastes et de spectateurs. Premier volet d'une série de rendez-vous sur 'L'expérience documentaire' qui tentera, au fil des séances, de donner à voir l'extrême richesse et diversité du genre.

Le Centre Culturel «Les Grignoux» à Liège soutient la diffusion de documentaires dans les salles Le Parc et Le Churchill à Liège. La diffusion de documentaires est régulièrement accompagnée de rencontres-débats avec des intervenants afin d'aider à ce que chaque film trouve son public. La programmation privilégie les documentaires de création qui interrogent le réel et les divers problèmes de société dans toute leur complexité. Des rencontres et événements sont organisés avec les projections en avant-premières de documentaires coproduits en Communauté française.

LA DIFFUSION DE VIDEOCASSETTES PREENREGISTREES

La diffusion des produits documentaires sur le marché des vidéocassettes préenregistrées, et plus récemment du DVD, s'opère essentiellement par des voies non commerciales malgré un développement récent de la vente de programmes documentaires «grand public», pédagogiques, de vulgarisation et de loisirs dans les circuits de la grande distribution. En Communauté Française, on relève principalement l'initiative de la Médiathèque.

LA MEDIATHEQUE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Depuis 1981, elle a constitué et développé une collection de vidéocassettes socio-éducatives, appelée «d'intérêt général» puis «documentaire», accessible au public dans tous ses centres de prêt. Elle comprend des productions documentaires, éducatives et pédagogiques. Depuis la saison 2002/03, le cinéma expérimental et l'art vidéo sont intégrés dans la collection vidéo documentaire. La collection vidéo documentaire est la seule collection de la Médiathèque constituée en grande partie de médias absents du marché commercial. La Médiathèque offre ainsi une seconde vie aux films documentaires, après leur éventuelle diffusion en salles, dans les festivals ou en télévision, en assurant le prêt de vidéocassettes ou de DVD via ses centres de prêts répartis à Bruxelles et en Wallonie et ses discobus.

En outre, la Médiathèque constitue et diffuse des collections thématiques axées sur des cibles très précises comme l'Education pour la santé, l'Education à l'environnement, Cent auteurs à l'écran, ou Vidéotheque de Bruxelles. Deux nouvelles collections ont vu le jour depuis 2001 : InterMondes, consacrée aux rapports Nord-Sud et Education aux sciences et aux technologies. La sélection des programmes de ces collections est opérée par des comités constitués d'experts extérieurs qui sont également des relais d'opinions dans leurs milieux professionnels respectifs afin de développer les activités de prêts. Ces collections sont conçues comme des outils de travail pour les éducateurs et les enseignants. Elles sont accompagnées d'appréciations pédagogiques et de conseils d'utilisation en animation.

Depuis 1999, la Médiathèque a également créé une collection «Images et cinéma de Wallonie», accompagnée de l'édition d'un catalogue qui rend compte de la filière du documentaire qui s'est développée en Wallonie dans la sphère du cinéma du réel. Ces collections thématiques sont aujourd'hui accessibles via le site Internet de la Médiathèque (www.lamediatheque.be), lancé en 1997, et qui constitue un soutien au prêt, tant par la facilité et le confort d'accès à l'information que par la mise en évidence de collections particulières de médias.

En outre, afin de soutenir les démarches documentaires et aider ses membres à identifier ces œuvres d'auteurs au sein de ses collections, la Médiathèque participe en 2002 à l'édition d'un ouvrage de Patrick Leboutte, «Ces films qui nous regardent - Une approche du cinéma documentaire», disponible dans les centres de prêt.

Le service des collections thématiques a été restructuré en 2002 afin d'améliorer et d'augmenter la visibilité de ces collections auprès des utilisateurs.

Quant à l'origine des collections documentaires, celles-ci sont alimentées par des conventions avec les télévisions, essentiellement la RTBF et RTL-TVI, ce qui permet à la Médiathèque de proposer un reflet de la production des télévisions de la Communauté française et de donner une deuxième vie à leurs programmes en les diffusant dans les centres de prêt (13% des acquisitions de la saison 2002/03).

La Médiathèque procède également à l'achat de droits de diffusion non commerciale à des producteurs belges et étrangers, indépendants (33% des acquisitions de la saison 2002/03), et des organismes institutionnels (6% des acquisitions de la saison 2002/03).

Une troisième source d'approvisionnement consiste en l'achat de programmes aux éditeurs-distributeurs et grossistes belges et étrangers qui proposent des «vidéos d'intérêt général préenregistrées» destinées principalement à la vente dans les circuits de la grande distribution.

En 2002/03, plus de 50% des acquisitions de la collection documentaire ont été réalisées en dehors des circuits commerciaux : 33% des contrats de diffusion ont été négociés avec des producteurs indépendants, 6% avec des organismes institutionnels et 13% avec les télévisions, essentiellement la RTBF. Cette démarche a permis d'enrichir la collection malgré la très forte diminution de l'offre commerciale en VHS.

La lente disparition de l'édition commerciale en vidéocassettes documentaires est compensée, sinon remplacée, par l'offre de documentaires sur support DVD (85% des acquisitions commerciales de l'exercice 2002/03). La Médiathèque note cependant qu'il n'y a pas de démarrage significatif du DVD du côté de la production indépendante.

En 2002/03, la collection documentaire de La Médiathèque comprend 22 950 vidéocassettes, 3990 DVD et 24 880 CD-Rom documentaires.

Ces dernières années, on constate une relative désaffection du public pour le média documentaire : en 2002/03, La Médiathèque estime à 20% la baisse du nombre de prêts pour les documentaires en général (tous supports confondus). Par ailleurs, 51 619 prêts de vidéocassettes ont été réalisés en 2002/03, contre plus de 70 000 prêts par an entre 1995 et 1999.

Il faut noter que les programmes les plus demandés lors des locations sont ceux qui bénéficient d'une notoriété préalable, soit grâce à leur diffusion sur une chaîne de télévision, soit grâce aux campagnes de promotion menées dans les circuits de la distribution commerciale (presse, TV, etc...).

Ils se réfèrent à l'environnement de l'homme : son origine, la naissance, l'histoire, la santé, la vie quotidienne, la vie familiale, les civilisations, les voyages, le tourisme, l'environnement et les animaux.

Depuis 1994, la Médiathèque a étendu ses activités au prêt de CD-ROM documentaires. Le catalogue de CD-ROM aborde les genres les plus diversifiés, du dictionnaire au catalogue d'arts plastiques, en passant par les recettes de cuisine, les guides de voyage, les encyclopédies, les langues, les aides scolaires, la musique, les sciences,

Après une croissance rapide des activités liées à ce nouveau support, La Médiathèque a réduit ses investissements dans ce support, suite à la baisse d'activité dans l'édition et la distribution commerciale. Les opérations de prêts ont reculé de 5,50% en 2000-2001, et de 18,99% en 2001-2002. A l'origine de ce ralentissement, on peut invoquer la banalisation de l'offre, la concurrence de l'Internet qui permet un accès gratuit aux mêmes contenus, et la nécessité d'un matériel de lecture spécifique et complexe.

MEDIATHEQUES SPECIALISEES

Il faut encore signaler la diffusion de produits «documentaires» et «éducatifs» auprès des particuliers et des institutions sous la forme de vidéocassettes qui s'opère essentiellement à travers les systèmes de prêt développés par certaines vidéothèques spécialisées. C'est notamment le cas du Centre du Film sur l'Art, médiathèque spécialisée dans la diffusion et la conservation de films et vidéos sur l'art et de films d'artistes. Il faut également citer certaines structures de production qui diffusent elles-mêmes leurs productions, certains programmes étant d'ailleurs conçus pour être encadrés par la présence d'animateurs. Il s'agit par exemple du CVB, du GSARA-DISC, du CLAV, du CPC, du CLARA, etc ...

Etude réalisée par
Le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
44 boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles
Tél : 32(0)2 413 23 11
Fax : 32(0)2 413 20 68

dans le cadre de «Filmer à tout prix. Cinémas des réalités» n°11, novembre 2004

Recherche et rédaction : Guy Vandebulcke

Maquette et mise en page : Why Not

Photo de couverture : © Marie-Françoise Plissart. Autoportrait (1998)



Ministère de la Communauté française de Belgique